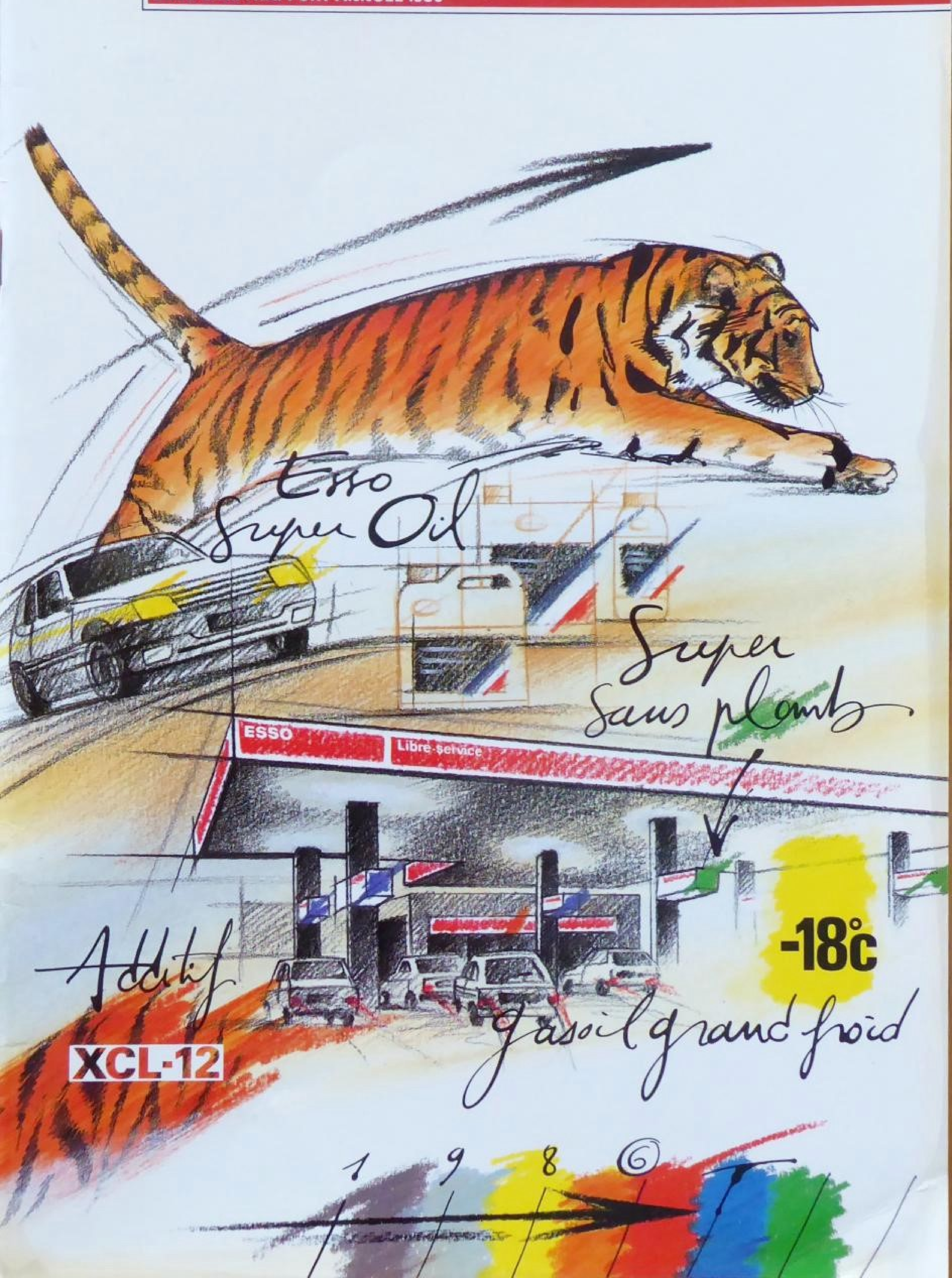
ESSO S.A.F. RAPPORT ANNUEL 1986





ESSO Société Anonyme Française
au capital de 595 898 000 F
6, avenue André-Prothin, Courbevoie
(Hauts-de-Seine)
Adresse postale :
Cedex 2 - 92093 Paris-La Défense
documents présentés à l'assemblée générale
des actionnaires du 18 juin 1987
communiqués au comité central d'entreprise.



Jean-Luc Randaxhe
Directeur Général Produits Pétroliers

Claude Roux
Président-Directeur Général

Robert K. Meahl
Directeur

SOMMAIRE

Déclaration de M. Claude Roux
Président-Directeur Général

Mesdames, Messieurs,

L'année 1986 a vu la poursuite de l'amélioration des résultats de votre Société, amélioration déjà visible à la fin de 1985 et confirmée dès le début de l'année 1986. Cette évolution favorable a toutefois été masquée au niveau des résultats comptables par l'effet négatif de la perte de valeur des stocks, du fait de la chute du prix du pétrole brut et des produits tout au long de l'année, aggravée par la baisse de la parité franc/dollar. Cet effet a été partiellement compensé par la réintégration d'une partie de la provision pour fluctuation des cours constituée au temps de la hausse des prix, et votre Conseil peut donc vous demander de concrétiser ces résultats favorables et vous recommander d'approuver la distribution d'un dividende de F 25 par action, soit F 298 millions, voisin du résultat net comptable de F 305 millions. Cette augmentation du dividende, par rapport aux F 20 distribués les six années précédentes, est bien la consécration du bon résultat économique obtenu en 1986.
Je vous rappelle que votre Conseil a décidé la distribution au mois de février 1987 d'un acompte de F 15 par action sur ce dividende.

L'année 1986 a vu une évolution rapide du marché du pétrole brut, en baisse pendant les 6 premiers mois pour atteindre en juillet un niveau proche, en francs constants, de celui du début de la crise pétrolière, puis une remontée progressive jusqu'à un niveau relativement stable depuis plusieurs mois autour de 18 $/baril, niveau auquel il est actuellement. Notre filiale Esso REP a évidemment souffert de cette situation qui s'est traduite pour elle en 1986 par une chute dramatique de ses profits. Par contre, le rééquilibrage au niveau actuel, s'il reste stable comme on s'accorde à le penser, devrait permettre à Esso REP un bon rétablissement en 1987. Cette situation et son impact sur le budget d'investissement d'Esso REP qui a dû être réduit dans des proportions importantes, mettent en lumière l'urgence de reconsidérer le statut fiscal de l'exploration en France : augmentée lorsque le brut augmentait, la ponction fiscale devrait être, comme chez nos voisins, revue à la baisse pour tenir compte du nouvel équilibre du marché. Et, bien sûr, la suppression définitive du prélèvement exceptionnel sur les bénéfices tirés de la production s'impose, à moins de vouloir condamner cette fois sans recours toute activité d'exploration sur le territoire national.

En ce qui concerne le raffinage, l'année 1986 a vu la mise en œuvre d'un important programme de modernisation de la raffinerie de Fos. Ce programme fait de Fos une raffinerie efficace et compétitive, dans les tout premiers rangs des raffineries européennes. Il a comporté un million d'heures de travail, réalisé par les entreprises sans un seul accident et c'est là un succès exceptionnel. Grâce à cela, votre Société dispose donc maintenant de deux raffineries très bien équipées et complémentaires.

En aval de ce remarquable outil industriel, nous avons poursuivi la modernisation de notre réseau de stations-service. Nous disposons à ce jour de 350 stations-service neuves, bien situées, faciles d'accès et impeccablement tenues. Les Esso Shops, dont la gamme de produits a été étendue, constituent aujourd'hui à travers le territoire national une véritable chaîne de magasins de proximité, donnant à l'automobiliste, outre les produits pétroliers qu'il vient y chercher, un service de fournitures diversifiées, commode et rapide. Le succès de ces stations-service est la démonstration du bien-fondé de notre stratégie de développement du réseau.

Un programme d'amélioration continue de la qualité des produits a été lancé : le nouveau carburant XCL-12 a été commercialisé. Ses qualités de nettoyage des carburateurs et des circuits d'alimentation, démontrées en laboratoire, constituent un progrès important pour le consommateur. En novembre dernier, votre Société a été la première à commercialiser un "gazole grand froid" dont le succès, dès son lancement, mais surtout lors de la vague de froid de janvier 87, a été considérable. Notre réputation de fournisseur de produits fiables et de haute qualité s'en est trouvée renforcée.

Enfin, nous sommes aujourd'hui distributeurs d'essence sans plomb. C'est un marché infime dans son volume mais promis à un avenir et à l'heure actuelle, 30 % des stations-service de tout le réseau français équipées pour la distribution de l'essence sans plomb, sont sous le panneau Esso.

Nous avons également assuré une part importante du marché français en produits spéciaux, carburéacteurs, bitumes et lubrifiants dont nous fabriquons une gamme complète. Nos laboratoires de recherche et de contrôle viennent à l'appui de la réputation des produits Esso.

Ces aspects favorables de nos opérations en 1986 ne nous démobilisent pas. La hausse des prix du pétrole brut au début de 1987 a ranimé une concurrence acharnée à la fois nationale et internationale ayant pour résultat un marché déprimé des produits pétroliers au cours du 1er semestre. Il faut donc encore nous battre et l'année 1987 sera difficile.

Je conclurai sur un constat : la poursuite des plans de restructuration, concrétisés par une réduction de 10 % des effectifs en 1986 pour une activité équivalente à celle de 1985, la modernisation de la raffinerie de Fos, les efforts d'efficacité à la raffinerie de Port-Jérôme et dans notre Marine, l'investissement réalisé dans le réseau, tout cela a amélioré la qualité de votre Société et sa capacité à faire face. Son personnel, en acceptant le défi des restructurations, en faisant preuve chaque jour d'esprit d'innovation et de compétitivité, renforce encore ma confiance dans l'avenir.

L'année 1986 a donc confirmé les tendances favorables que nous discernions à la fin de 1985. Dans un climat de liberté des prix – complétée en début d'année avec la libéralisation du prix du fuel domestique – votre société a fait la preuve de sa vigueur et de sa réactivité face aux fluctuations du marché. La souplesse de notre outil de raffinage et de vente nous a permis de réagir rapidement alors que le prix du pétrole brut passait de 24 dollars à moins de 10 dollars par baril au 1er juillet pour remonter à près de 18 dollars par baril dans les derniers jours de l'année, variations amplifiées par la baisse du dollar par rapport au franc.

Nous avons pu ainsi assurer un résultat économique largement positif – pas assez toutefois pour compenser les baisses de valeur de nos inventaires – et ce, tout en maintenant des niveaux de prix très compétitifs dans nos stations-service. Rappelons-nous qu'Esso a été la première à pratiquer des prix incitatifs sur autoroutes en juillet 1986, malgré les charges particulièrement lourdes qui pèsent sur les stations autoroutières.

Bien sûr, Esso REP a subi de plein fouet la chute de son revenu, aggravée par une fiscalité aberrante, à contresens de ce que nous observons à l'étranger. Mais votre filiale a réagi avec vigueur, réduit son budget, maintenu sa production avec un programme minimum d'exploration.

Nous avons donc démontré en 1986 que votre société, grâce à son effort permanent de modernisation et de restructuration, était capable d'obtenir des résultats satisfaisants dans un climat de libre concurrence. Il faut maintenant, pour que la libéralisation entreprise soit menée à son terme, éliminer les anomalies qui favorisent indûment les importations de produits finis en pénalisant l'exploration et l'industrie du raffinage.

Pour affronter la concurrence, il nous faut pouvoir lutter à armes égales.
Et à armes égales, nous tiendrons notre place.

Claude Roux
Président-Directeur Général

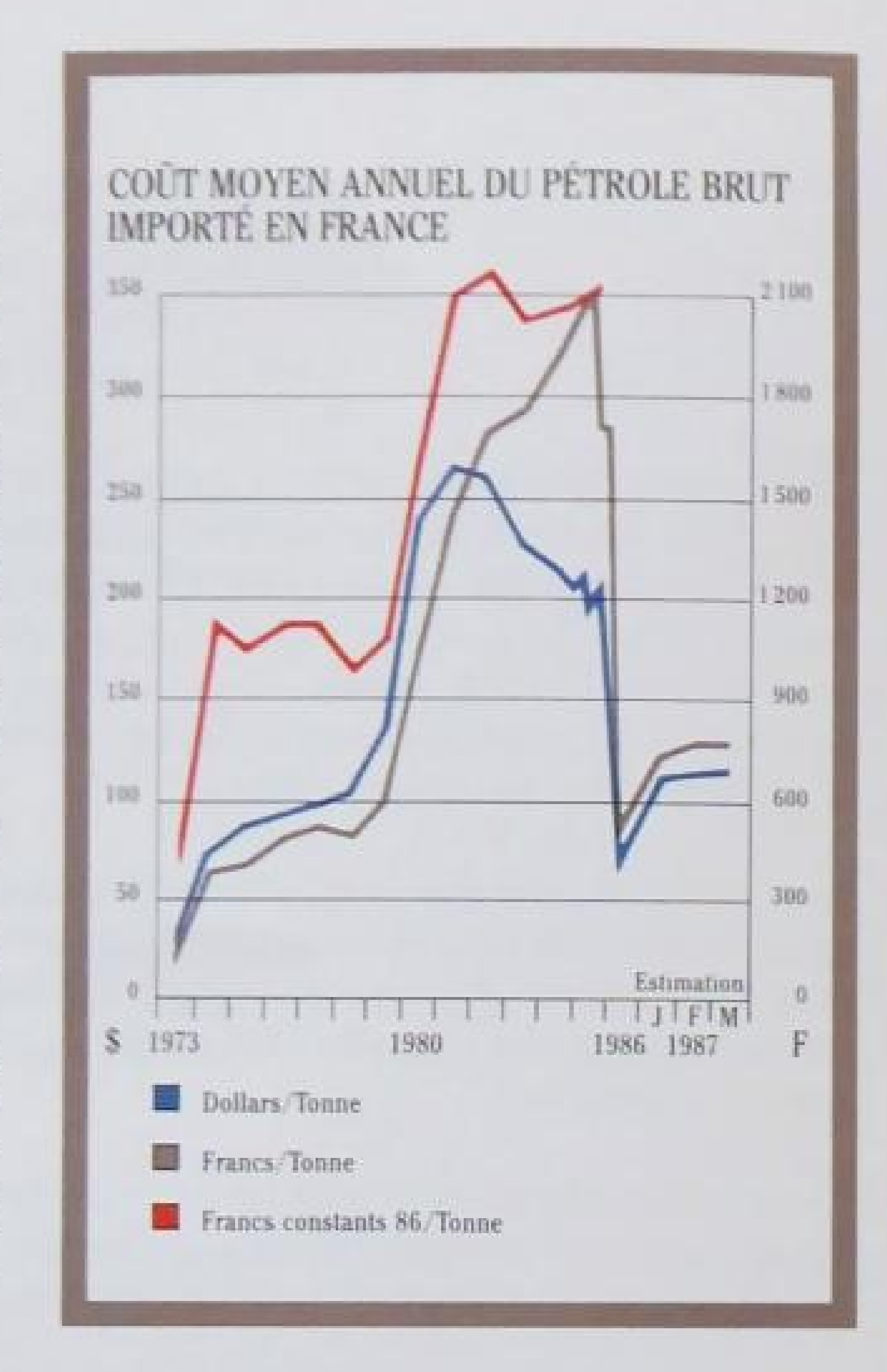
Le 3 avril 1987

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

La forte chute du prix du pétrole brut au premier semestre a bouleversé la scène pétrolière en 1986. Le brut Brent de mer du Nord qui valait en moyenne 28 dollars par baril en 1985, est ainsi passé à 26 dollars par baril en début d'année et à moins de 10 dollars par baril en juillet. Les efforts des pays producteurs de l'OPEP pour reprendre le contrôle du marché et stabiliser les cours aux environs de 18 dollars par baril, se sont concrétisés au deuxième semestre par un accord pour réduire leur production, abandonner la détermination du prix du brut en fonction de la valeur des produits finis (contrats "net back") et revenir à un système de prix fixes. Prenant conscience des conséquences de la baisse des prix sur leurs revenus, certains autres pays producteurs ont manifesté leur soutien aux efforts de l'OPEP.

En fin d'année, un certain équilibre a ainsi pu être atteint au niveau de 17 à 18 dollars par baril. Cet équilibre reste cependant fragile à cause des fortes surcapacités de production, des difficultés financières de nombreux pays producteurs et du conflit Iran-Irak.

Les prix du brut en valeur réelle s'étant rapprochés des cours pratiqués avant la crise de 1973, la compétitivité du pétrole vis-à-vis des autres énergies s'est grandement renforcée. On en voit déjà les effets positifs sur la demande mondiale de pétrole qui a augmenté de 2 % en 1986 essentiellement en raison d'une progression de 4 % aux Etats-Unis.



ENVIRONNEMENT PÉTROLIER NATIONAL

La baisse des cours mondiaux, conjuguée à celle du taux de change du dollar, a réduit de 58 % le coût moyen du pétrole brut importé en France en 1986 par rapport à 1985, contribuant fortement au ralentissement de l'inflation ramenée à 2,1 % en 1986 (3,7 % hors pétrole). Les effets bénéfiques sur l'économie française ont toutefois été limités, compte tenu du temps nécessaire pour répondre à des modifications aussi rapides et profondes. La réduction de la facture pétrolière de F 90 milliards n'a pas amélioré d'autant la balance commerciale, car en particulier les pays producteurs de pétrole, débouchés importants et traditionnels des exportations françaises, ont ajusté leurs achats à des revenus fortement amoindris.

EXPLORATION - PRODUCTION

En 1986, près de trois millions de tonnes de pétrole brut – dont la moitié par Esso REP – ont été extraites du sol français. Cette production, en hausse de 12 % sur celle de 1985 et de 43 % sur celle de 1984, reflète l'effort important réalisé ces dernières années en particulier par Esso. Le développement des découvertes récentes a permis, pour la première fois, à la région du Bassin Parisien de fournir plus de 50 % de la production nationale et de dépasser ainsi l'Aquitaine qui, depuis plus de trente ans, assurait l'essentiel de la production française.

La chute des cours du pétrole brut ainsi que le prélèvement exceptionnel reconduit en 1986 et les autres redevances, issus d'une fiscalité totalement inadaptée à la nouvelle situation, ont considérablement dégradé les résultats financiers de l'activité exploration-production. Prenant acte de ces résultats, les sociétés ont décidé, à partir du deuxième semestre, des coupes sévères dans leurs programmes d'investissements. Ces réductions, qui ne feront sentir leur plein effet qu'en 1987, ont entraîné en 1986 un repli des investissements de l'année de l'ordre de 15 % par rapport au niveau de 1985.

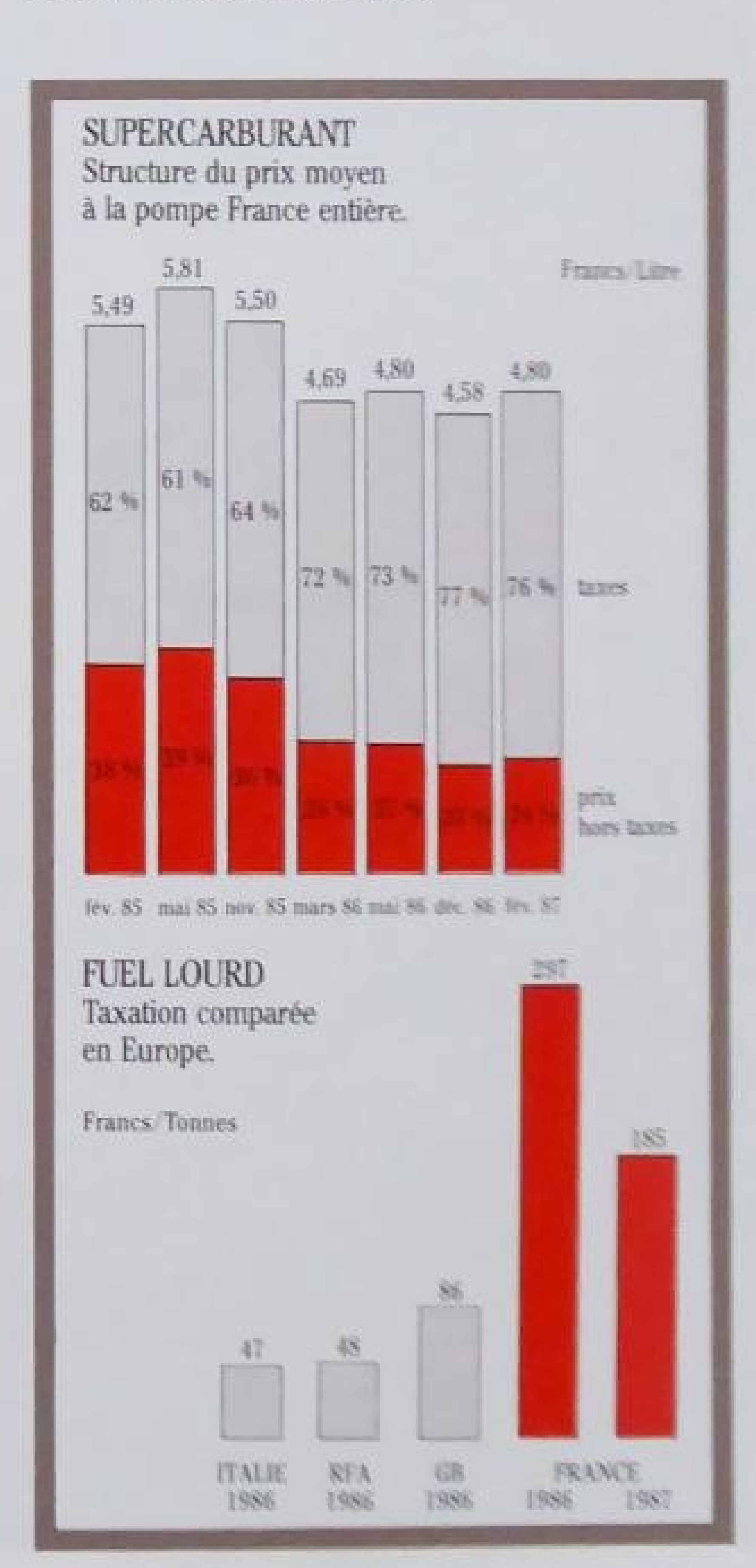


Forage sur le gisement de Chaunoy en Ile-de-France

FISCALITÉ SUR LES PRODUITS PÉTROLIERS

En 1986, la fiscalité frappant les produits pétroliers s'est encore alourdie en raison de l'augmentation des taxes décidée en 1985. En outre, cet accroissement des taxes en majeure partie fixes leur a donné un poids relatif encore plus fort du fait de la baisse du prix des produits pétroliers. C'est ainsi que, pour le supercarburant, le total des taxes et redevances représentait plus des trois quarts du prix de vente à la fin de l'année 1986.

Pour les utilisateurs industriels, les taxes – non récupérables – ont atteint environ 50 % du prix hors taxes du fuel domestique et 40 % de celui du fuel lourd. La prise de conscience progressive de la nocivité de ces taxes a conduit le Parlement à décider une diminution de la taxe sur le fuel lourd pour 1987, la ramenant de F 297 à F 185 par tonne. Néanmoins cette taxe, qui constitue une discrimination par rapport aux autres formes d'énergie, reste élevée et continue à pénaliser l'industrie française vis-à-vis de ses concurrentes internationales.



Alors que les années 1973/74 et 1979/81 avaient été marquées par de fortes hausses des prix du pétrole brut, 1986 aura été l'année de la chute. Cette chute, qui a entraîné une baisse plus que proportionnelle des résultats d'exploitation, a eu en outre pour effet d'alourdir fortement le poids relatif de la fiscalité spécifique à ces activités, avant impôt éventuel sur les sociétés.

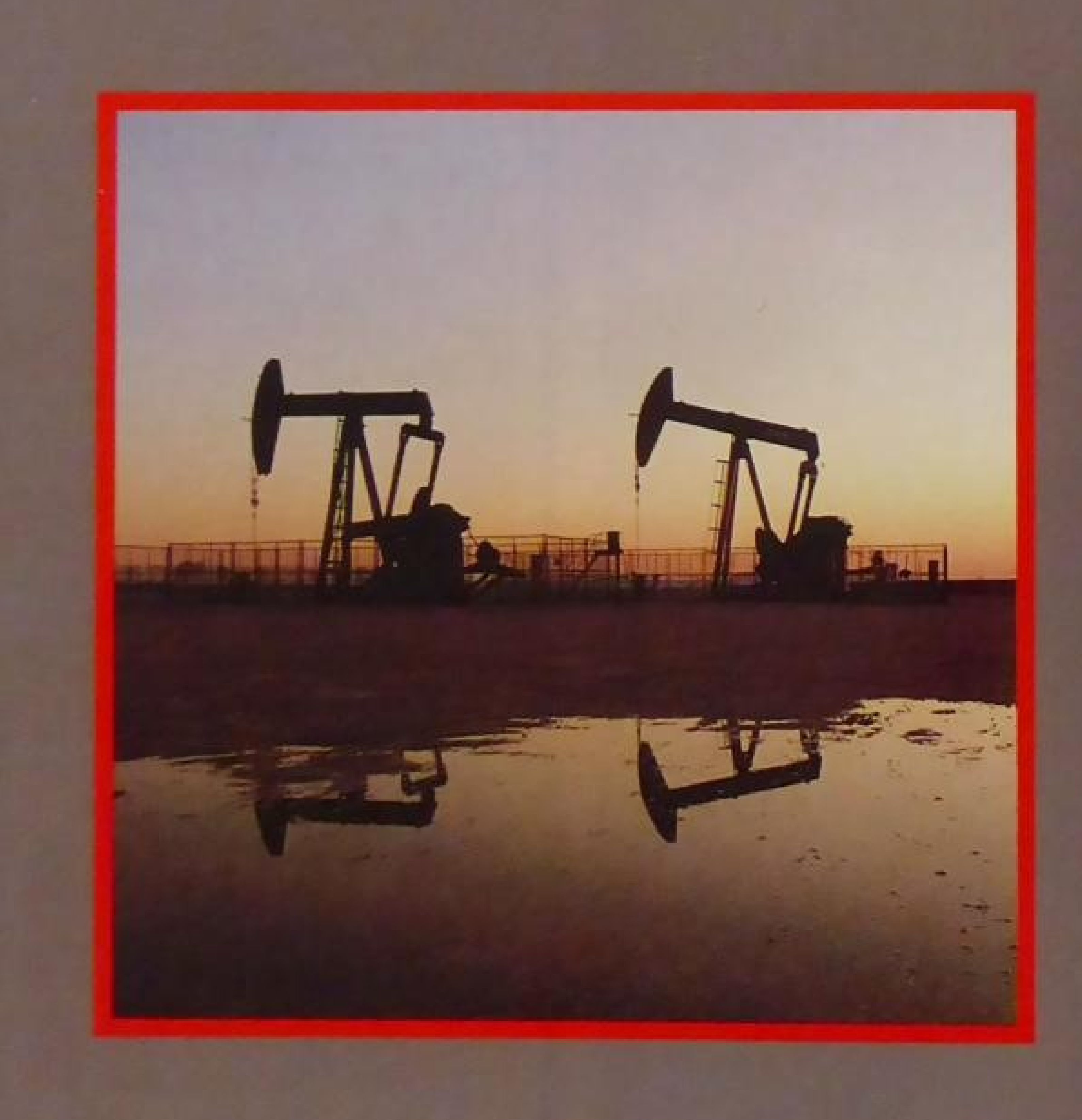
Dans un contexte de hausse des prix, les taux de la redevance proportionnelle sur la production (royalties) ont été fortement relevés en 1981 et 1982 : dans certains cas le pourcentage maximum a été porté de 12 à 30 %. Dans le contexte de baisse de l'année 1986, on aurait pu s'attendre à une diminution des taux de ces redevances qui pèsent lourdement sur la production.

Simultanément, la part des redevances communales et départementales des Mines, calculées en fonction du seul volume de production et sans égard pour sa valeur, a plus que doublé en un an en pourcentage du chiffre d'affaires d'Esso REP.

Au montant total de ces redevances qui s'élève à quelque 16 % du chiffre d'affaires, vient s'ajouter le prélèvement exceptionnel sur les bénéfices tirés de la production, reconduit en 1986 pour une somme de F 125 millions, soit 11 % du chiffre d'affaires. Globalement, ces charges ont absorbé l'essentiel du résultat d'exploitation avant la couverture des dépenses d'exploitation.

Ainsi, dans un environnement difficile à la baisse, la fiscalité, par le système structurel des redevances et par l'effet pervers d'un prélèvement basé sur des bénéfices antérieurs, vient peser anormalement sur les activités de recherche pétrolière et notamment d'exploration.

Une telle situation constitue un frein et même une menace pour la recherche pétrolière en France. Il appartient aux Pouvoirs Publics d'en tenir compte dans l'intérêt national.



Pompes à tête de cheval sur le gisement de pétrole brut de Chaunoy.

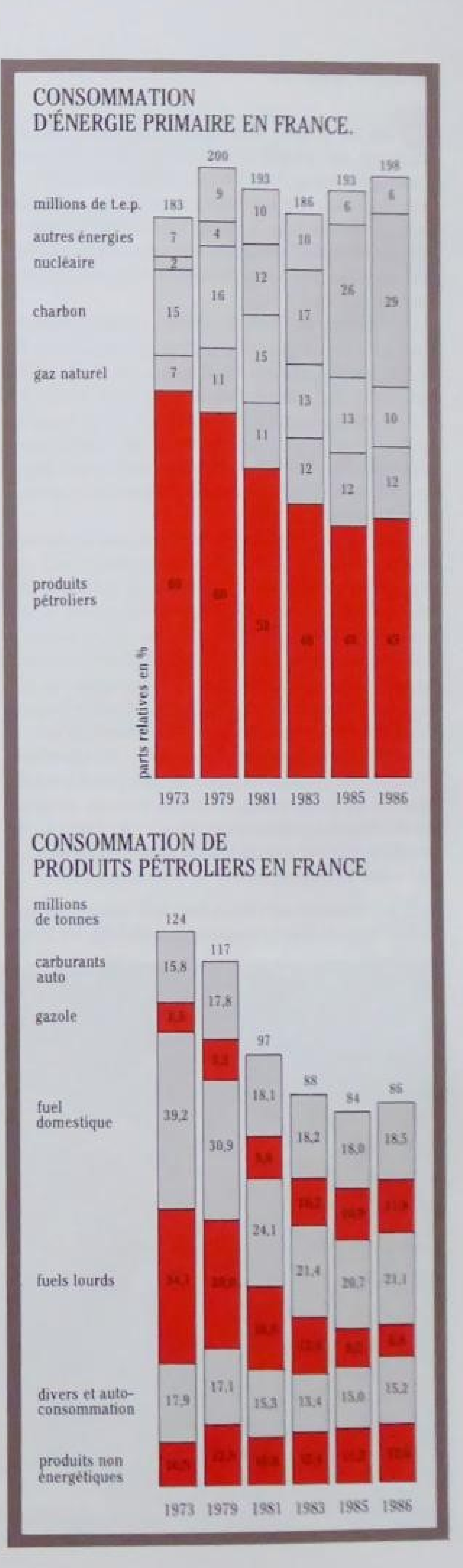
RAFFINAGE - DISTRIBUTION

Les ventes sur le marché intérieur ont augmenté de 2 % pour atteindre 77 millions de tonnes. La proportion en produits légers a continué à croître. Alors que la consommation de fuel lourd a diminué de 16 %, les ventes de carburéacteur ont augmenté de 7 % et celles de fuel domestique de près de 2 %. La demande en essences a progressé de 3 % par rapport à 1985 et le gazole a accentué son développement avec une augmentation de 9 %.

Dans le même temps, la restructuration du raffinage a été poursuivie avec l'arrêt de deux raffineries, ce qui porte à 11 le nombre de raffineries fermées depuis 1977 sur les 24 existant alors.

L'année 1986 a été marquée par une amélioration importante des résultats économiques des sociétés, confirmant le redressement amorcé au cours du deuxième semestre 1985. Toutefois, cette évolution positive ne se reflète pas dans les résultats comptables qui restent fortement négatifs en raison des pertes sur stocks.

Par ailleurs, une nouvelle étape a été franchie avec l'affirmation du principe de la liberté des prix et l'introduction d'un droit moderne de la concurrence. La poursuite de cette démarche est essentielle pour l'avenir car seul l'exercice de la concurrence dans un cadre équitable de non-discrimination redonne aux entrepreneurs la pleine responsabilité de leur gestion et permet aux consommateurs d'obtenir les meilleurs prix, les meilleurs produits et les meilleurs services.



ESSO EN 1986

Dans un marché très concurrentiel qui exige des entreprises une adaptation permanente, Esso a poursuivi sa modernisation et l'amélioration de son efficacité :

• Les souplesses d'approvisionnement ont été largement mises à profit. Les bruts du Moyen-Orient, bien valorisés en 1986, ont été davantage utilisés et des importations de produits finis réalisées lorsqu'elles étaient économiquement préférables.

• L'amélioration de l'outil de raffinage a été poursuivie. Grâce à un investissement important, la raffinerie de Fos est maintenant constituée d'une seule ligne de fabrication performante de 5 millions de tonnes par an. A la raffinerie de Port-Jérôme, le système de contrôle et de régulation numérique des unités principales a été complètement modernisé. Dans les deux raffineries, des travaux importants ont été effectués au premier semestre dans le cadre du cycle normal d'entretien.

• Le programme de modernisation du réseau de distribution a été poursuivi en 1986 : 294 stations-service aux nouvelles normes étaient en opération à la fin de l'année. Des initiatives commerciales ont été prises : un nouveau supercarburant additivé "ESSO XCL-12" a été mis en vente. De plus, Esso a été la première société de raffinage-distribution à proposer un gazole "grand froid" dans les régions les plus concernées. D'autre part, la filiale de distribution Worex a poursuivi avec succès le développement de ses ventes de fuel domestique au détail auprès de plus de 100 000 clients.

• Votre société a engagé les restructurations rendues indispensables pour son avenir. C'est pourquoi des programmes de réduction progressive de ses effectifs ont été mis en place dans tous les secteurs de son activité et ont conduit en 1986 à une diminution de 9 % de son personnel.

En ce qui concerne votre filiale Esso REP, malgré une production de 1,5 million de tonnes de pétrole brut, en hausse de 15 % sur 1985, elle a connu une année particulièrement décevante avec la chute du prix du brut, d'autant plus que contrairement à toute logique et en dépit des démarches répétées de la société, la fiscalité "exceptionnelle" des années 1984 et 1985 a été reconduite. Esso REP a donc été amenée à prendre la décision de réduire ses investissements d'exploration-production et de restructurer ses activités.

Au plan des relations extérieures, Esso a lancé en 1986 un concours destiné à la promotion des régions françaises : "ESSOR 87". Ouvert aux personnes physiques et morales ayant un projet pour leur région, ce concours est doté d'un prix national de F 2,5 millions.

Le résultat net comptable de 1986 est un bénéfice de F 305 millions s'analysant de la façon suivante :

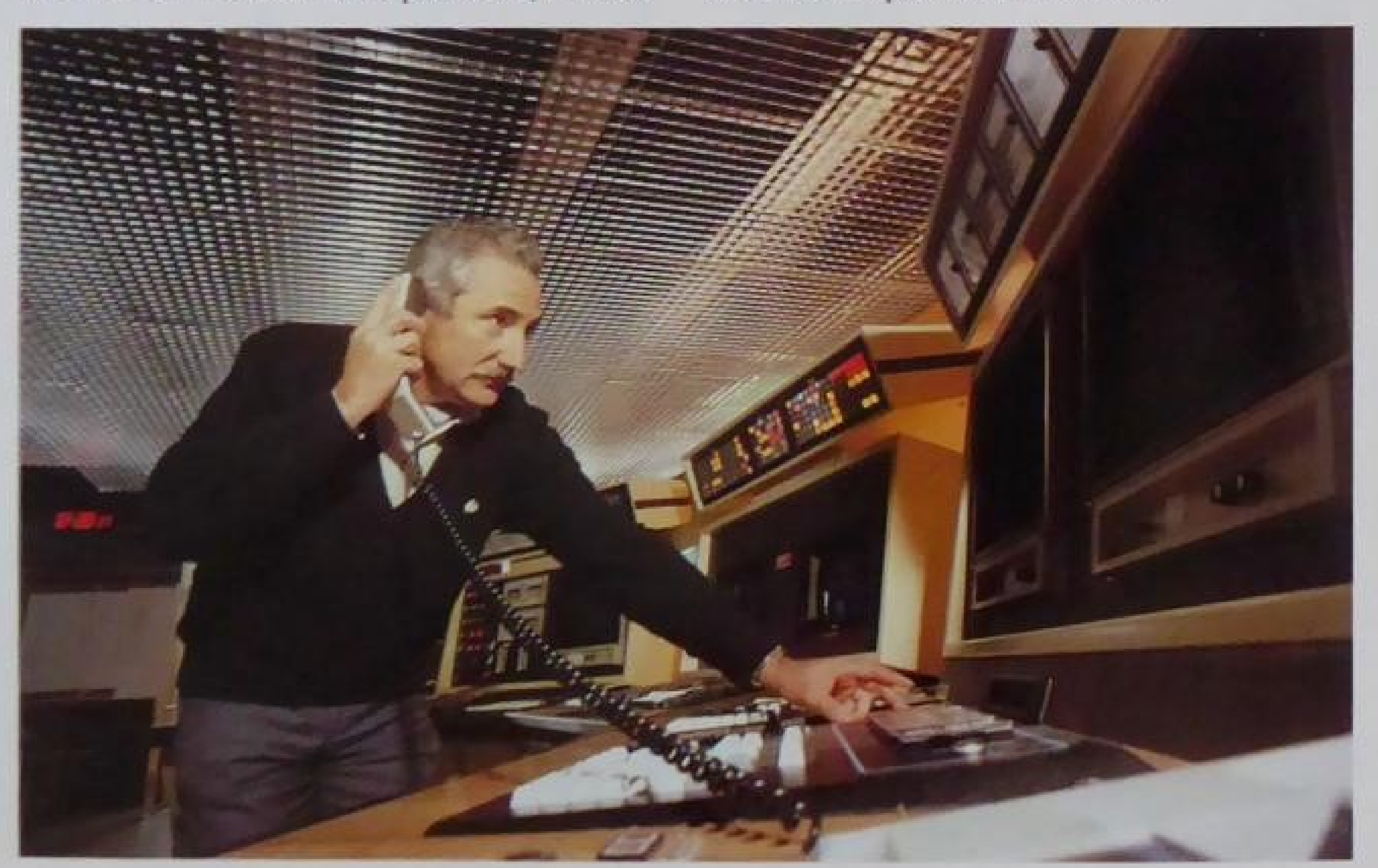
• Le résultat d'exploitation est une perte de F 696 millions dont F 2 084 millions d'effet prix sur stocks négatifs.

• Le résultat financier positif de F 364 millions comprend F 238 millions reçus d'Esso REP au cours du second semestre 1986, à comparer à F 780 millions reçus en 1985.

• La somme de ces deux facteurs conduit à un résultat courant comptable négatif de F 332 millions.

• Le résultat net comptable de F 305 millions est obtenu après la réintégration de F 1 200 millions de provision pour fluctuation des cours, correspondant à la baisse du plafond de provision autorisé, et la prise en compte d'éléments exceptionnels négatifs se montant à F 563 millions dont F 490 millions destinés à couvrir les charges des restructurations décidées en 1986.

Après plusieurs années au cours desquelles le résultat économique des activités de raffinage-distribution est resté constamment déficitaire, l'année 1986 marque un retour à un résultat économique positif, retour déjà amorcé au cours de 1985. En effet, hors effet prix sur stocks et dividende reçu d'Esso REP, le résultat économique courant raffinage-distribution est positif de F 1 514 millions.



Opérateur dans la nouvelle salle de contrôle des unités principales de la raffinerie de Port-Jérôme.

EXPLORATION ET PRODUCTION

La chute du prix du pétrole brut en francs et la fiscalité ont profondément affecté les activités et les résultats financiers d'Esso REP. Les investissements d'exploration et de production qui avaient atteint F 1 213 millions en 1985, ont été ramenés à un montant de F 839 millions en 1986.

Exploration freinée

Le ralentissement de l'effort d'exploration s'est traduit par une baisse de 18 % des investissements par rapport à 1985. Ils ont atteint F 486 millions et représentent, comme l'année précédente, 35 % des dépenses totales d'exploration engagées en France métropolitaine.

L'activité de forage a toutefois été maintenue à un niveau élevé pendant le premier semestre en raison des dates d'échéance des permis de Brie et de Sézanne. Esso REP a ainsi participé au forage d'une cinquantaine de puits situés pour la plupart dans le Bassin Parisien, région d'intérêt majeur depuis que cette société a découvert Chaunoy en 1983.

Sur le permis de Brie, dont la validité expirait en juin 1986, Esso REP a réalisé vingt-deux forages d'exploration ou d'extension avec un résultat positif sur la structure du Vulaines. Sur le permis de Sézanne, dont la validité arrive à terme au 1er juin 1987, Esso REP a participé au forage de onze puits dont deux, Pierre Morains et Fontaine au Bron, ont montré des accumulations de pétrole qui font l'objet d'essais de longue durée. En Aquitaine, dix puits dont la moitié sur le permis de Tursan Bigorre, ont été terminés sans résultat.

Efforts de production concentrés sur Chaunoy

La situation du marché du pétrole brut, mettant en cause la rentabilité de certains puits, a eu pour effet immédiat une réduction des investissements de production qui sont passés de F 620 millions en 1985 à F 353 millions en 1986.

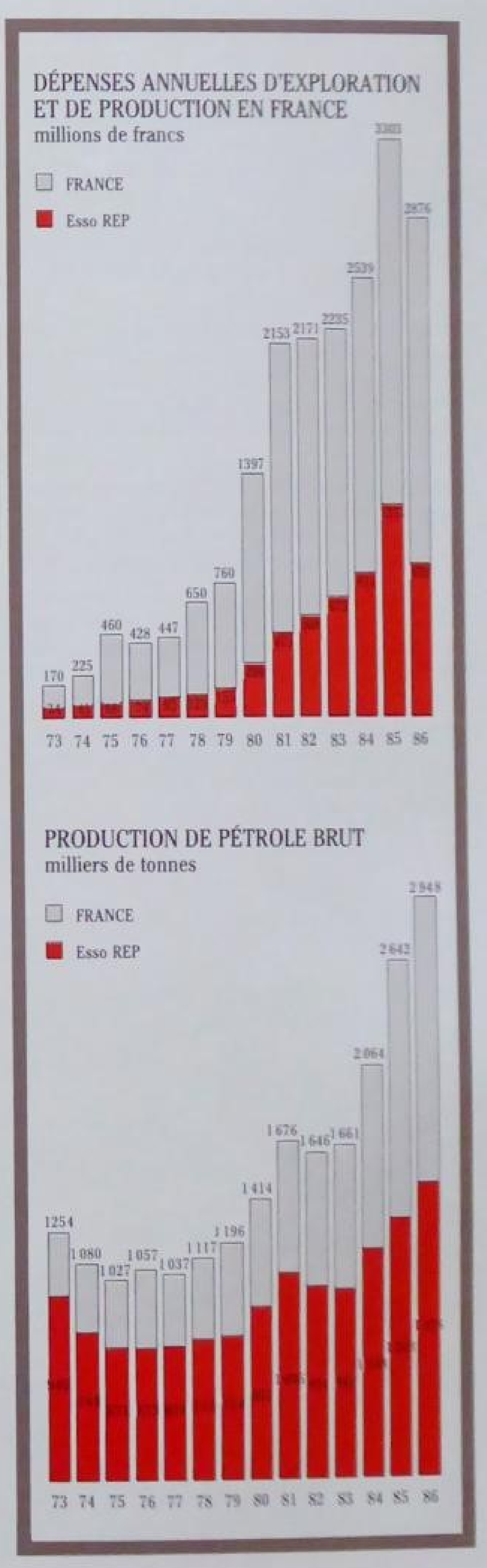
C'est ainsi que sur les gisements de Parentis et de Cazaux, les forages additionnels de développement ont été arrêtés et que plusieurs puits à faible débit, devenus non rentables, ont été fermés. L'exploitation du champ de Mimizan a été suspendue. Sur les gisements pour lesquels Esso REP est opérateur, 35 puits producteurs non rentables ont été fermés, 30 en Aquitaine et 5 dans le Bassin Parisien.

Ceci étant, les efforts d'investissement ont été concentrés sur Chaunoy dont le développement s'est poursuivi au rythme prévu avec 14 puits forés dans l'année. Devenu le premier gisement français, Chaunoy a produit 650 000 tonnes d'hydrocarbures liquides pour une production totale d'Esso REP d'environ 1 500 000 tonnes pour l'année.

Nécessaire restructuration

L'ajustement des programmes d'Esso REP ainsi que le niveau d'activité prévisible à moyen terme, ont entraîné des mesures de restructuration accompagnées d'un plan social touchant 28 % des effectifs. Le personnel actif, de 486 collaborateurs au 31 décembre 1985, a été dans une première étape ramené à 395 à fin 1986.

Dans ces circonstances difficiles, Esso REP a su s'adapter rapidement, préservant ainsi ses capacités de développement pour l'avenir.



APPROVISIONNEMENTS ET TRANSPORTS

La majorité des approvisionnements en pétrole brut a été effectuée, en particulier au premier semestre, à des conditions d'achat intéressantes (contrats à valorisation dits "net back"), assurant une rentabilité normale pour les raffineurs. Les bruts du golfe Persique ont ainsi représenté 73 % des importations contre 31 % l'année précédente. Cette augmentation s'est faite essentiellement au détriment des bruts de la mer du Nord dont la part a été ramenée de 43 à 5 %.

Les accords de l'OPEP élaborés au cours du deuxième semestre 1986 ont conduit à un retour progressif à une structure à prix fixes. C'est ainsi que les prix sont remontés en fin d'année à un niveau de 18 dollars par baril, entraînant à nouveau une modification importante des sources d'approvisionnement.

La flotte de haute mer d'Esso SAF, constituée de trois navires, l'Esso Normandie, l'Esso Picardie et l'Esso Languedoc, a été utilisée au maximum de sa disponibilité grâce à des affrètements partiels sur le marché international.

La flotte de cabotage, qui comprend l'Esso Port-Jérôme et l'Esso Parentis, a transporté au cours de 100 voyages, 1 800 000 tonnes de produits pétroliers et de pétrole brut, soit 20 % de plus qu'en 1985.

L'effort de modernisation et de productivité a été également poursuivi dans les transports terrestres, les centres de livraisons et les dépôts grâce à une automatisation poussée et une centralisation des systèmes de gestion des mouvements de produits et de la facturation.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Au Centre de Mont-Saint-Aignan, le coût des travaux de recherche s'est élevé en 1986 à un montant de F 83 millions. Ils ont été consacrés à l'amélioration de la qualité et au développement de nouveaux produits et de leurs applications.

Le laboratoire a participé au développement du nouveau supercarburant additivé XCL-12 et au lancement du gazole "grand froid".

Une nouvelle huile de très haut de gamme, l'Esso Racing Oil, particulièrement bien adaptée aux besoins spécifiques du marché français, a été mise au point et homologuée. Ce nouveau produit, intensivement testé en laboratoire, sur route et en compétition, répond aux exigences des moteurs de voitures de grand tourisme ou sportives.

Dans le domaine des lubrifiants industriels, a été développée une gamme de lubrifiants pour réducteurs, aux caractéristiques d'anti-corrosion et de stabilité renforcées.

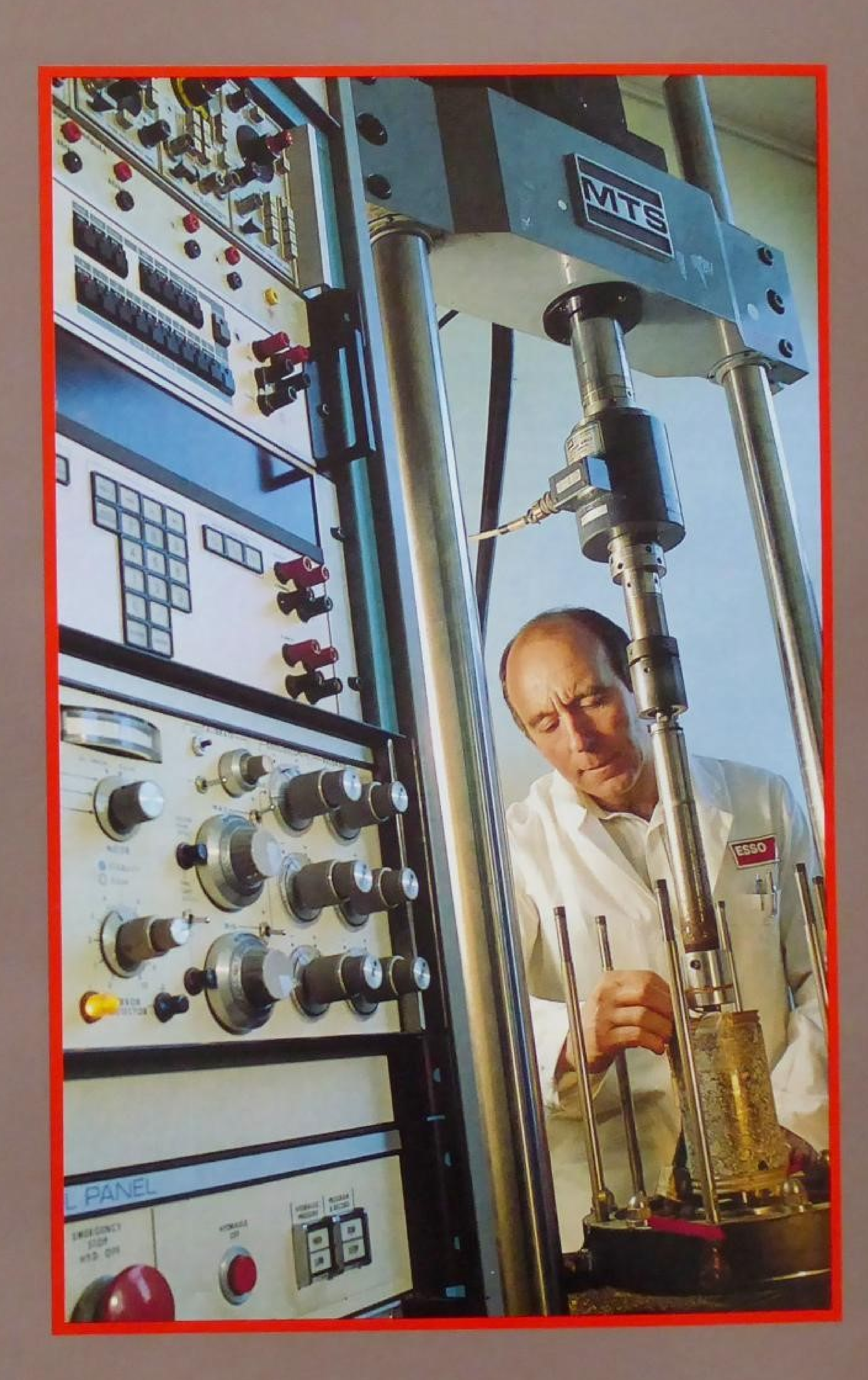
Des chapes d'étanchéité pour le bâtiment, constituées de Vistalon et de polyoléfines ont été mises au point par le laboratoire et sont en cours d'évaluation industrielle.

Une gamme d'additifs pour bitumes routiers, les Polybilt, a été développée. Ces additifs permettent d'améliorer la cohésion et la tenue à chaud des couches de surface. Le Polybilt 100 est déjà utilisé en France, aux Etats-Unis et en Australie.



Installations du nouveau dépôt Esso d'Ambès.

C'est dans le laboratoire de Mont-Saint-Aignan qu'a été mise au point la méthode Esso de dimensionnement des chaussées.



RAFFINAGE

L'adaptation de l'outil de raffinage a été poursuivie avec des travaux très importants dans les deux raffineries.

A Fos-sur-Mer, les installations constituées précédemment de deux ensembles d'unités, ont été complètement remodelées pour ne former qu'une seule ligne de fabrication mieux équipée en moyens de conversion. Cette restructuration qui a ramené la capacité annuelle de la raffinerie de 8 à 5 millions de tonnes, a permis d'adapter sa production aux besoins du marché et d'abaisser ses coûts opératoires. Les travaux, auxquels ont participé jusqu'à 1200 personnes, ont été terminés en avance sur les délais, dans d'excellentes conditions. Ainsi, pour un total d'un million d'heures travaillées, aucun accident du travail avec arrêt n'a été déploré.

Des travaux de modernisation importants ont été également réalisés à la raffinerie de Port-Jérôme avec notamment la mise en place, sur les unités de fabrication des grands produits, d'un nouveau système informatisé de contrôle et de régulation très performant.

Sur le plan de la protection de l'environnement, la qualité des effluents aqueux des deux raffineries a été nettement améliorée et, dans le cadre de la prévention des risques technologiques majeurs, une mise à jour des études de danger et un renforcement des plans d'urgence et d'intervention ont été entrepris.

Les résultats des deux raffineries ont été excellents dans tous les domaines avec notamment une réduction significative des coûts opératoires et une production record de plus de 400 000 tonnes d'huiles à Port-Jérôme.

PÉTROLE BRUT TRAITÉ EN 1986

Origine	millions de tonnes	%
France	1,2	13
Mer du Nord	0,4	5
Moyen-Orient	6,6	73
Divers	0,8	9
Total	9,0	100

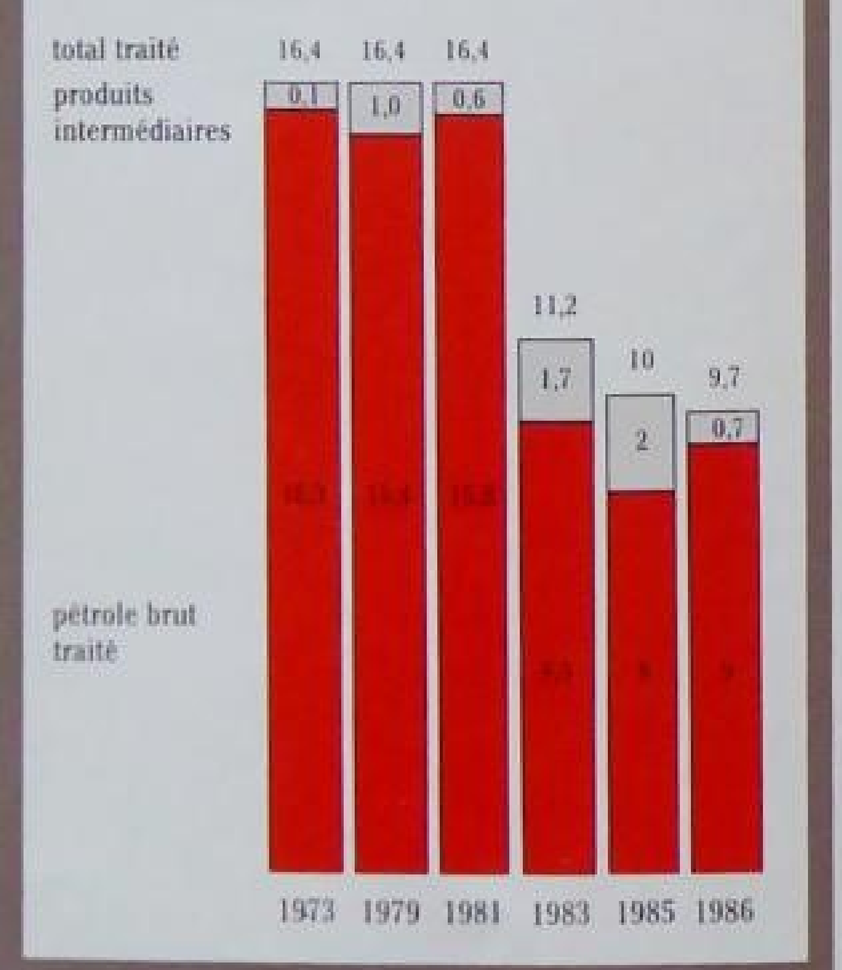


PRODUCTION DES RAFFINERIES ESSO S.A.F.

Produits consommés en raffineries exclus
milliers de tonnes

	1973	1979	1981	1983	1985	1986
total tous produits	15 153	14 787	14 716	10 781	9 848	9 197
gaz liquéfiés	386	418	387	265	273	324
carburants auto	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
carburéacteurs	417	631	958	763	860	774
gazole et fuel domestique	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
fuels lourds	4 663	4 559	4 319	2 641	2 013	1 817
lubrifiants	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
bitumes	602	459	488	453	343	381
cessions nettes autres	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

ACTIVITÉ DES RAFFINERIES ESSO S.A.F.
millions de tonnes



ACTIVITES COMMERCIALES

L'adaptation du réseau de stations-service à un marché très concurrentiel a été poursuivie.

Les actions ont surtout porté sur la modernisation des points de vente : 294 stations-service aux nouvelles normes jalonnent les routes de France. Conçues pour mieux satisfaire les besoins des clients, elles restent ouvertes 16 heures par jour, 7 jours sur 7, partout où cela est possible. Dans ces stations, l'accent est mis sur la facilité d'accès et de circulation sur la piste ainsi que sur les services offerts à la clientèle. Elles proposent en particulier à l'automobiliste un véritable magasin de proximité avec une large gamme de produits alimentaires.

Sur le plan purement commercial, le réseau a mené une politique dynamique en proposant des prix compétitifs et de nouveaux produits : supercarburant additivé XCL-12, gazole " grand froid " –18 °C, nouvelles huiles haute performance et super sans plomb. Pour ce produit, le réseau Esso représentait 31 % des points de vente le distribuant à fin 1986.

Enfin, la gestion du réseau a été améliorée avec l'installation des 500 premiers terminaux informatiques sur les points de vente.

Dans le contexte d'un marché maintenant libéré des contraintes administratives (prix et possibilités d'importations de produits finis), votre société a su faire preuve de la souplesse nécessaire pour optimiser la profitabilité de ses ventes de grands produits et spécialités, tout en préservant le maintien à long terme de ses positions commerciales essentielles.

La gamme des lubrifiants proposés aux automobilistes a été enrichie avec des huiles de très haute performance dont l'Esso Racing Oil, recommandée pour tous moteurs rapides de tourisme en utilisation sportive. Pour les professionnels du transport, l'Esso Super Diesel Oil TD apporte la sécurité tout en permettant des espacements de vidange de plus en plus longs.

Les services à la clientèle des industriels et des revendeurs au départ de l'usine de lubrifiants de Port-Jérôme ont été renforcés, grâce à la centralisation de la gestion et à l'informatisation.



Ventes totales d'Esso S.A.F.	1984		1985		1986	
Correspondant au chiffre d'affaires commercial	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%	milliers de tonnes	%
gaz liquéfiés	360	3,4	419	4,1	453	4,4
carburants auto	2442	23,2	2248	22,1	2192	21,4
pétrole, essence aviation et carburéacteurs	831	7,9	859	8,4	802	7,8
gazole	1348	12,9	1386	13,6	1551	15,2
fuel domestique	2447	23,3	2320	22,8	2245	22,0
fuels lourds	2240	21,2	2009	19,7	1950	19,1
lubrifiants	399	3,8	455	4,5	460	4,5
bitumes et émulsions	457	4,3	488	4,8	568	5,6
total produits finis	**10524**	100,0	**10184**	100,0	**10221**	100,0
autres produits (notamment produits de base chimiques et pétroliers)	1727		2250		1887	
total	**12251**		**12434**		**12108**	
dont exportations et soutes étrangères	1124		1680		1378	



Dans un marché particulièrement concurrentiel, Esso s'est attaché à améliorer la satisfaction des consommateurs par un effort d'innovation sur la qualité des produits.

Super additivé XCL-12

Le 10 octobre 1986, Esso a mis dans toutes les stations-service de son réseau, un nouveau supercarburant additivé.

L'additif XCL-12, après avoir été longuement testé en laboratoire, avait déjà été lancé aux Etats-Unis au début de 1986. Initialement mis au point pour les moteurs à injection, ses propriétés nettoyantes sur les carburateurs et les soupapes permettent de le recommander pour tous les types de voitures. Son action est à la fois curative en éliminant les dépôts qui ont pu se former antérieurement, et préventive en empêchant la formation de nouveaux dépôts. L'amélioration est sensible dès le premier plein.

Gazole "grand froid"

Sans attendre l'arrivée du froid, Esso a été la première société de raffinage-distribution à commercialiser, dès le 8 décembre 1986, un gazole "grand froid" qui se caractérise par une température limite de filtrabilité de −18 °C, soit 6 °C au-dessous des spécifications du gazole hiver normal.

Ce produit a été mis en place dans 80 stations-service situées essentiellement dans les régions traditionnellement froides (Nord, Est, Alpes), ainsi que sur les grandes voies d'accès à ces régions.

Lors de la vague de froid exceptionnelle de janvier 1987, le nombre de stations susceptibles de fournir ce gazole "grand froid" a pu être doublé en quelques jours. En anticipant ainsi, Esso a été en mesure de répondre immédiatement à une forte demande des clients, qu'ils soient routiers ou conducteurs de voitures particulières.

Super sans plomb

Avec 28 stations-service équipées en 1986 pour la distribution du super sans plomb, produit qui devra être disponible dans toute la Communauté Européenne à partir du 1er octobre 1989, Esso a été le premier distributeur en France, sa part sur ce marché s'étant élevée à 45 % environ.

En 1987, Esso entend poursuivre sa politique d'investissement et maintenir sa position de leader. En effet, au cours du premier semestre, 44 stations supplémentaires sont ou vont être équipées, portant le total à 72, ce qui représentera près du tiers des points de vente français.

Esso anticipe sur les besoins des automobilistes français et permet, grâce à un réseau harmonieusement réparti sur les grands axes de circulation et dans les principales agglomérations, l'approvisionnement régulier des véhicules des touristes étrangers qui représentent actuellement l'essentiel des besoins.

RELATIONS HUMAINES

L'année 1986 a été marquée par la poursuite de l'adaptation des structures de l'entreprise à l'évolution de l'environnement économique et pétrolier.

Toutes les directions ont été concernées par des plans de restructuration accompagnés d'un plan social dans lequel l'accent a été mis sur l'aide au reclassement extérieur grâce à une structure spécialement créée à cet effet.

Une réflexion en profondeur sur le style de management de la société a été engagée par des actions locales d'expression et de concertation dans presque tous les établissements et directions. Parallèlement un travail d'ensemble a été entrepris à différents niveaux avec notamment :
- des rencontres du président avec le personnel,
- la consultation de tous les membres du personnel dont les propositions ont été rassemblées dans un livre blanc,
- une réflexion sur l'évolution du rôle de l'encadrement et sur les grands thèmes de la communication, des valeurs de l'entreprise et de sa culture.

Quant au plan de suggestions qui a pour but d'encourager le personnel à innover, à proposer idées et solutions, il s'est encore traduit en 1986 par la mise en œuvre de plus de 300 suggestions. Ces suggestions doivent permettre des économies pour la société évaluées à plus de F 14 millions. Parmi celles primées, la palme revient à un agent technique de Port-Jérôme qui s'est vu attribuer la somme de F 175 100.

En ce qui concerne la sécurité, la société a poursuivi son effort. Cette année a été développé le thème : "la sécurité, une affaire de comportement individuel", avec le support d'un film "l'approche sécurité Esso" commenté et discuté par l'ensemble du personnel. Les résultats, dont la société est fière, ont été excellents et parmi les meilleurs de toute l'industrie. Plusieurs établissements ont encore amélioré significativement leurs performances.

	1985	1986
Effectifs au 31 décembre (marins compris)	3 562	3 246
Engagements (marins compris)	139	6
Promotions internes	555	481
Salaires (évolution de décembre à décembre)		
• Augmentation de la rémunération moyenne		
– pour le personnel en place durant toute l'année	7,5 %	3,5 %
– sur l'effectif total	5,1 %	2,5 %
• Augmentation du coût de la vie	4,7 %	2,1 %
Intéressement en % des salaires	2,4 %*	–**
Activités de formation		
• En % des salaires	2,0 %	2,0 %
• En % du temps de travail	1,3 %	1,3 %
Accidents de travail		
• Nombre par million d'heures travaillées	1,3	1,0

* auxquels s'ajoute 1,1 % au titre d'exercices antérieurs
** remplacé par un abondement au plan épargne ou une prime.

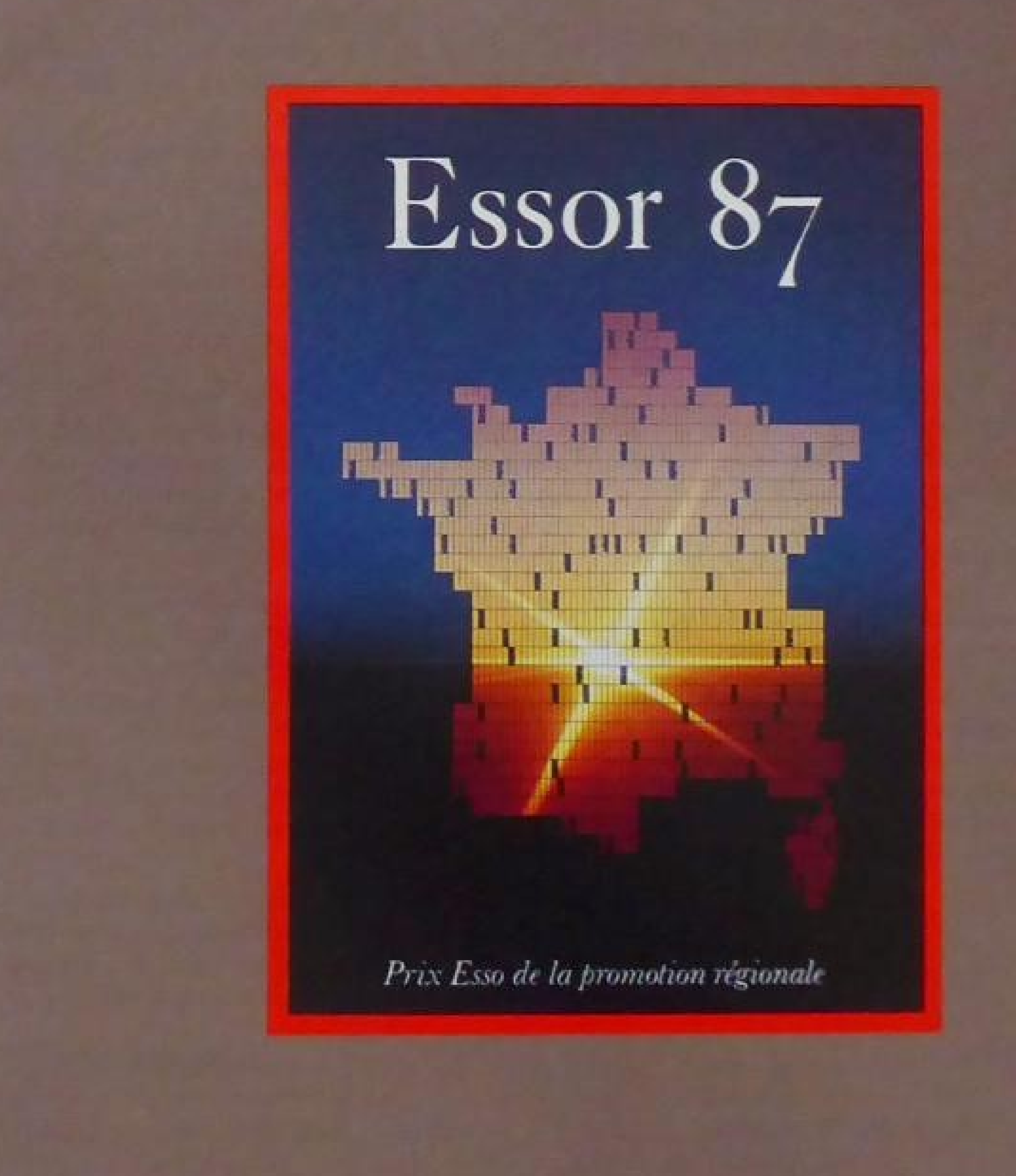
Lancé en juin 1986 sous le titre Baril le nouveau magazine de communication externe développe les points de vue de la société sur l'actualité pétrolière.



La société a lancé au dernier trimestre 1986, ESSOR 87, Prix Esso de la Promotion Régionale dont l'objectif est d'aider à la réalisation d'un projet original destiné à promouvoir une région.

Le concours se déroule en deux étapes :
- entre le 1er mars et le 17 avril 1987, dans chaque région, un jury de personnalités représentatives de la région à divers titres, sélectionne parmi tous les projets reçus le plus apte à assurer la promotion de la région.
- en juin 1987, un jury national choisit parmi les projets retenus, celui qui recevra le prix ESSOR 87 d'une valeur de 2,5 millions de F.

Présent sur l'ensemble du territoire national, Esso a toujours contribué à l'activité économique des régions. Ses implantations industrielles et commerciales (raffineries, dépôts, laboratoires, stations-service) et les deux événements d'intérêt économique national constitués par les découvertes de pétrole de Parentis en 1954 et de Chaunoy en 1983 ont permis d'établir un véritable "partenariat" entre la société et les collectivités territoriales.
La région dispose aujourd'hui de pouvoirs qui lui sont propres. Dans ce contexte nouveau, il est plus que jamais nécessaire pour chaque région de faire connaître son identité, ses richesses et ses atouts.
ESSOR 87 veut solliciter les imaginations, aider les dynamismes et donner à un projet de promotion régionale les moyens de sa réalisation. L'attribution du prix couronnera le plus inventif mais aussi le plus réaliste des projets. Ce sera l'hommage qu'Esso souhaite rendre aux innovateurs.



Le chiffre d'affaires a atteint F 25 578 millions ce qui, compte tenu des mouvements sur les stocks de produits, conduit à des recettes nettes d'exploitation de F 24 234 millions. La diminution du chiffre d'affaires, par rapport à celui de l'exercice 1985, résulte de la baisse sensible du prix des produits à la consommation.

Les charges d'exploitation, incluant la taxe intérieure versée sur les produits pétroliers vendus, ont atteint F 24 930 millions. La dotation aux amortissements incluse dans ces charges a été, comme pour les années précédentes, limitée au minimum fiscal, soit F 466 millions.

Le résultat d'exploitation est donc une perte de F 696 millions, en régression par rapport à la perte de F 1 464 millions enregistrée sur l'exercice 1985. Il faut noter que, compte tenu de la poursuite au cours du 1er semestre 1986, de la baisse du prix du pétrole brut conjuguée à celle du dollar, cette perte d'exploitation tient compte d'un effet prix sur stocks négatif de F 2 084 millions.

Le résultat financier, y compris le dividende reçu d'Esso REP (F 238 millions), atteint F 364 millions.

Le résultat courant est donc une perte de F 332 millions.

Dans le cadre des réglementations fiscales, un montant de F 1 200 millions a été prélevé sur la provision pour fluctuation des cours et réintégré dans le résultat exceptionnel.

Après prise en compte des éléments exceptionnels, de la participation due aux salariés et des impôts (essentiellement l'annulation du report en arrière de déficits enregistré à fin 1985, à la suite des précisions apportées par l'Administration Fiscale), le résultat net comptable est un bénéfice de F 305 millions.

Hors dividende reçu d'Esso REP et après élimination de l'effet prix sur stocks, le résultat courant des activités raffinage et distribution est un bénéfice de F 1 514 millions contre une perte de F 516 millions pour l'année 1985.

Les besoins de financement ont été de F 927 millions constitués par :
- les investissements en immobilisations pour F 689 millions,
- le dividende versé en 1986 de F 238 millions.

Ces besoins, compte tenu d'une capacité d'autofinancement comptable négative de F 68 millions, ont été couverts par une diminution de F 2 466 millions de l'actif circulant, notamment des stocks. Cette diminution a permis en outre une réduction de l'endettement de F 1 493 millions, après prise en compte des emplois et ressources divers.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 1986 vous sont présentés dans le présent rapport annuel. Ils font apparaître un bénéfice de F 305 millions, auquel est ajouté le report à nouveau de l'exercice précédent, soit :

• bénéfice de l'exercice 1986	F 305,0 millions
• report à nouveau	F 337,2 millions
Total disponible	F 642,2 millions

dont l'affectation suivante est proposée :

• réserve spéciale des plus-values à long terme	F 6,0 millions
• dividende	F 297,9 millions
• report à nouveau	F 338,3 millions
Total	F 642,2 millions

Le dividende net proposé ressort à F 25 pour chacune des 11 917 960 actions de F 50 nominal, auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 12,50, soit un revenu global de F 37,50.

Après la mise en paiement au 16 février 1987 d'un acompte de F 15 par action, le dividende complémentaire ressort donc à F 10 par action auquel s'ajoute un avoir fiscal de F 5.

Conformément aux dispositions légales, nous rappelons le montant des distributions des trois derniers exercices :

Exercice	Nombre d'actions à rémunérer	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global
1983	11 917 960	F 20,00	F 10,00	F 30,00
1984	11 917 960	F 20,00	F 10,00	F 30,00
1985	11 917 960	F 20,00	F 10,00	F 30,00

Le mandat des Administrateurs venant à expiration chaque année, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, nous vous demandons de bien vouloir leur donner quitus de leur gestion pour l'exercice 1986 puis de procéder aux élections au Conseil d'Administration.

Nous vous proposons de confirmer la cooptation au Conseil d'Administration de M. Jean Verré qui assumait les fonctions de Directeur Général Produits Pétroliers d'Esso SAF et qui est actuellement détaché au Siège d'Exxon Company, International aux Etats-Unis. M. Jean Verré a été coopté le 5 décembre 1986 en remplacement de M. Gustave Rambaud, auquel le Conseil, qui a apprécié sa haute compétence durant les 16 années de son mandat, rend hommage.

Nous vous proposons également d'appeler au Conseil d'Administration M. Patrick Deveaud, Directeur Général Délégué de la Banque Paribas, dont les compétences financières seront particulièrement appréciées.

Le Conseil d'Administration

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS D'ESSO S.A.F. — Millions de F

Nota : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ( )	1985	1985	1986	1986
Chiffre d'affaires hors taxe intérieure	28 746		15 884	
Taxe intérieure	8 670		9 694	
Chiffre d'affaires taxe intérieure comprise		37 416		25 578
Production stockée/(destockée) et divers		(1 590)		(1 344)
• Total des produits d'exploitation		35 826		24 234
Charges d'exploitation hors amortissements	(36 907)		(24 464)	
Amortissements	(383)		(466)	
• Total des charges d'exploitation		(37 290)		(24 930)
Résultat d'exploitation		**(1 464)**		**(696)**
Résultat financier		**847**		**364**
Résultat courant		**(617)**		**(332)**
Réintégration de provision pour fluctuation des cours		881		1 200
Autres éléments exceptionnels		(27)		(446)
Résultat exceptionnel		**854**		**754**
Participation des salariés		(16)		(10)
Impact du report en arrière des déficits et impôts s/exer. antér.		37		(107)
Résultat net		**258**		**305**
Résultat courant des activités raffinage/distribution hors effet prix sur stocks				
Résultat courant		(617)		(332)
Elimination du dividende Esso REP		(780)		(238)
Elimination de l'effet prix sur stocks		881		2 084
		(516)		**1 514**

DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS — Millions de F

	1985	1986
Immobilisations incorporelles et corporelles		
Raffinage et laboratoires	415,3	335,5
Distribution et transports intérieurs	450,3	316,2
Transports maritimes	1,8	2,1
Administratif	52,2	30,9
	919,6	684,7
Immobilisations financières		
Participations	0,3	4,2
Autres immobilisations financières	5,1	-
	5,4	4,2
Total	925,0	688,9

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE — Millions de F

Ressources	1985	1986	Emplois	1985	1986
Capacité d'autofinancement de l'exercice	(303)	(68)	Acquisitions d'immobilisations	925	689
Produits de cessions d'immobilisations	85	42	Dividende mis en paiement	238	238
Remboursement d'immobilisations financières	5	9	Réduction de l'endettement	114	1 493
Réduction de l'actif circulant	1 479	2 466	Autres emplois	-	29
Autres ressources	11	-			
Total	1 277	2 449		1 277	2 449

	1982	1983	1984	1985	1986
I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social (millions de francs)	595,9	595,9	595,9	595,9	595,9
Nombre d'actions ordinaires existantes (1)	11 917 960	11 917 960	11 917 960	11 917 960	11 917 960
Nombre d'obligations convertibles en actions	–	–	–	–	–
Nombre de parts bénéficiaires	–	–	–	–	–
II. OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE (millions de francs)					
Chiffre d'affaires hors TVA	33 848,5	33 503,8	35 613,1	37 415,8	25 578,4
Résultat avant impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions (reprises de provisions déduites)	272,3	6,8	172,1	(332,5)	(22,4)
Impôts sur les bénéfices	–	–	–	(37,2)	107,5
Participation des salariés	22,6	18,3	21,9	15,8	9,5
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations nettes aux amortissements et provisions	(54,0)	334,2	507,6	258,0	305,0
Résultat distribué	238,4	238,4	238,4	238,4	(2) 297,9
III. RÉSULTAT PAR ACTION (francs)					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions (reprises de provisions déduites)	20,95	(0,96)	12,60	(26,10)	(11,70)
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations nettes aux amortissements et provisions	(4,53)	28,04	42,59	21,65	25,60
Dividende attribué à chaque action (avoir fiscal inclus)	30,00	30,00	30,00	30,00	(2) 37,5
IV. PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4 310	4 110	3 910	3 723	3 492
Montant de la masse salariale (millions de francs)	746,3	807,6	810,1	811,4	763,7
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (S.S. et prévoyance, congés de fin de carrière, œuvres sociales) (millions de francs)	337,2	371,2	421,6	466,8	498,1

(1) Actions détenues pour 81,55 % par Exxon Corporation.
(2) Montant dont la distribution est proposée par le Conseil d'Administration.
Nota : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ( ).

Préparer une note sur son écran, y inclure des statistiques issues des bases de données centrales, la faire circuler électroniquement pour approbation ou modification... la récupérer... appuyer sur une touche... la voici aussitôt simultanément à disposition de ses destinataires à Paris, Toulouse, Rome, Londres, New York ou Tokyo ! La voilà classée en même temps dans une mémoire électronique ! Le tout en quelques minutes !

Ceci n'est pas une vision futuriste mais une réalité chez Esso, testée aujourd'hui, étendue demain à l'ensemble de la société.

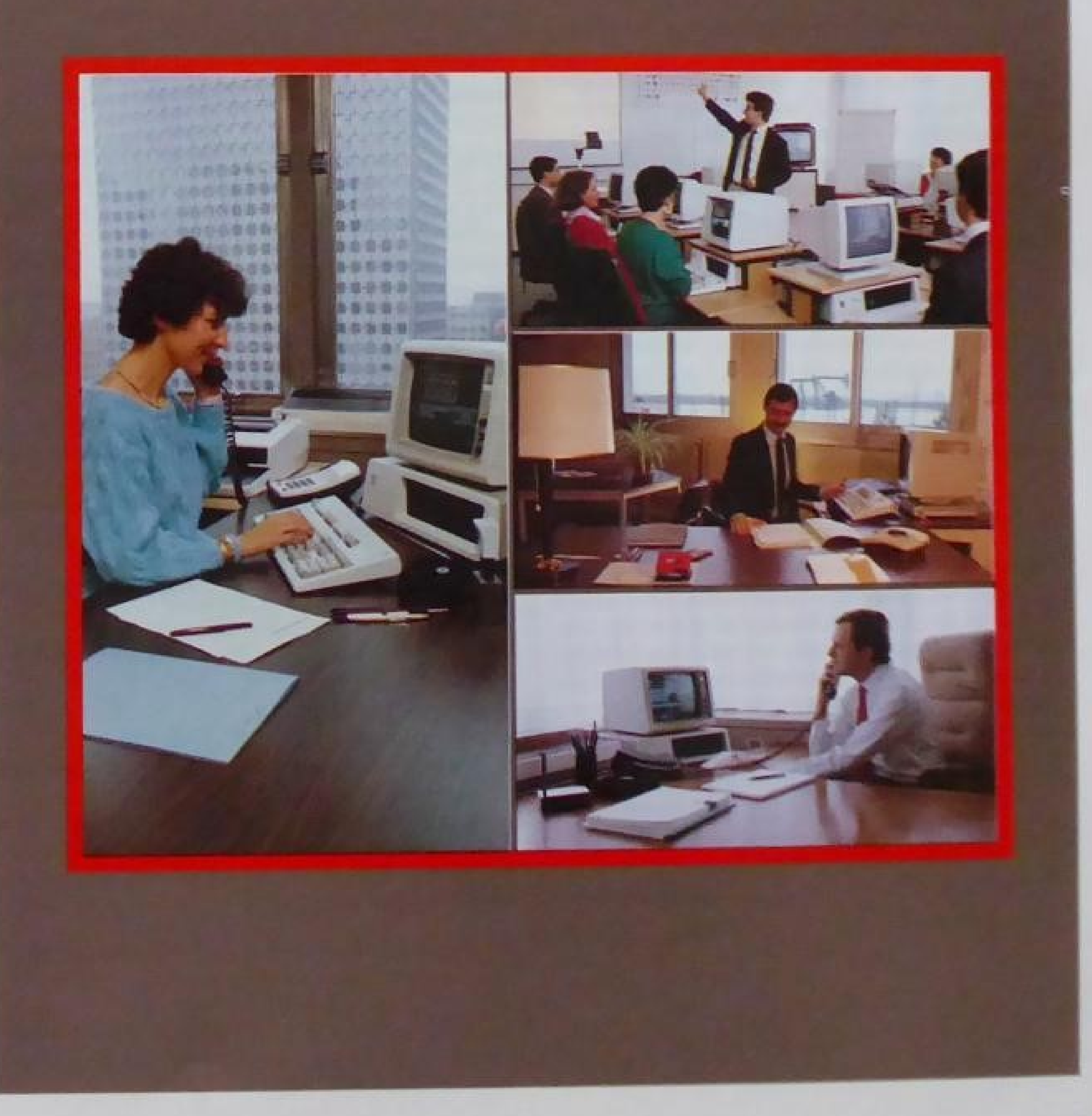
Après avoir mis l'informatique au service du calcul scientifique, de la gestion, du contrôle de procédé industriel, la société franchit une nouvelle étape en la mettant sur le bureau de chacun comme un outil privilégié de communication et d'accès à l'information.

Le projet "Buromatic" a pour vocation d'offrir à l'utilisateur un poste de travail individuel, assurant de façon intégrée un triple service :

- la bureautique, avec des fonctions de messagerie et d'archivage électroniques, de traitement de texte et d'organisation du temps,
- l'accès aux bases de données et applications informatiques centralisées,
- le potentiel et la simplicité d'utilisation du micro-ordinateur.

En 1986, près de 300 utilisateurs pilotes ont ainsi été équipés et formés dans différents secteurs de la société : dans les fonctions administratives et opérationnelles du siège à la Défense, à la direction générale, en raffinerie ou à domicile chez des responsables locaux des ventes.

Plus encore que d'une innovation technologique, il s'agit d'un changement des méthodes de travail et de comportement, ce qui demande à la fois un effort de formation et une très forte implication personnelle. Ce sont là les clefs du bureau du futur.



RAPPORT GÉNÉRAL

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Dans le cadre de notre mission de commissaires aux comptes, nous avons examiné les comptes annuels de la société Esso S.A.F. arrêtés au 31 décembre 1986. Nous avons également effectué les diligences spécifiques prévues par la loi.

I. EXAMEN DES COMPTES ANNUELS

Les travaux de révision des comptes annuels auxquels nous avons procédé ont comporté les contrôles qui nous sont apparus nécessaires, par référence aux recommandations professionnelles.

Les comptes annuels soumis à votre approbation font apparaître un bénéfice net de F 305 011 501. Ils appellent de notre part l'observation suivante :
La baisse des prix du pétrole brut et des produits pétroliers durant l'exercice 1986 s'est traduite par un effet prix sur stocks négatif de F 2 084 millions. Cette perte n'a été que partiellement compensée par une réintégration de la provision pour fluctuation des cours à hauteur de F 1 200 millions. Il convient de préciser que cette reprise dont le montant est très proche du minimum à réintégrer du point de vue fiscal est considérée comme exceptionnelle et n'est dès lors pas comprise dans le résultat courant de l'exercice.

Sur la base des contrôles effectués, nous certifions que les comptes annuels de la société Esso S.A.F. sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 1986, ainsi que du patrimoine et de la situation financière à cette date.

II. DILIGENCES SPÉCIFIQUES PRÉVUES PAR LA LOI

Nous avons vérifié la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels. Ces vérifications n'appellent pas d'observation de notre part.

Paris, le 7 avril 1987

Daniel Dudon — Edouard Salustro

RAPPORT SPÉCIAL

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport prévu aux articles 103 de la loi du 24 juillet 1966 et 92 du décret du 23 mars 1967 concernant les conventions avec des sociétés ayant avec la vôtre des dirigeants communs et qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé après autorisation de votre conseil d'administration ou qui, déjà approuvées lors d'exercices antérieurs, se sont poursuivies en 1986 (montants exprimés hors taxes).

I. CONVENTIONS AUTORISÉES EN 1986.

Avec la Société Esso REP (Administrateur concerné : M. Claude Roux) :
- Avenant N° 4 du 17 décembre 1986 au contrat de vente de pétrole brut du 12 décembre 1984 conduisant à une nouvelle révision de la formule de détermination des prix de cession à compter du 1er février 1986 (Conseil du 19 juin 1986).
- Avenant N° 1 du 25 septembre 1986 au contrat du 12 décembre 1984 modifiant les conditions de facturation du transport de pétrole brut (Conseil du 19 juin 1986).
- Contrat de vente du 31 juillet 1986 fixant les conditions de cession avec effet rétroactif au 1er janvier 1986 de gaz liquéfiés sur les champs de Vic Bilh et d'Ucha (Conseil du 19 juin 1986).
- Avenant N° 1 du 29 décembre 1986 au contrat de stockage du 12 décembre 1984 modifiant les conditions de rémunération et de facturation prévues audit contrat avec effet rétroactif au 1er janvier 1986 (Conseil du 5 décembre 1986).

II. CONVENTIONS ANTÉRIEUREMENT APPROUVÉES S'ÉTANT POURSUIVIES EN 1986.

1°) Avec la Société Esso REP :
- Entraide administrative : F 5 050 942.
- Achats de pétrole brut : F 861 162 146.
- Achats de condensats provenant des gisements de gaz d'Ucha : F 6 977 465.
- Achats de gaz : F 2 178 355.
- Location de bureaux à Bègles : F 627 622.
- Location d'un hangar à usage de parc de stockage sis à Ambès : F 10 000.
- Location de parcelle de terrain et d'un hangar sis à Ambès : F 3 000.
- Frais de passage, de transport et de stockage du pétrole brut d'Esso REP : F 43 254 115.

2°) Avec la Société Esso Chimie devenue Société Française Exxon Chemical (Administrateurs concernés : MM. Louis Chaperon et Henri Lamaison) :
- Entraide administrative : F 9 334 087 ; entraide à Port-Jérôme : services rendus par Esso S.A.F. : F 50 474 604, par Esso Chimie : F 3 665 948.
- Recherche et développement : F 4 686 868.
- Ventes de produits pétroliers et assimilés concernant l'exploitation de Port-Jérôme par Esso S.A.F. : F 1 334 375 921, par Esso Chimie : F 299 883 487.
- Achats d'additifs pour produits pétroliers à Esso Chimie : F 98 827 546.
- Bail de Collonges-au-Mont-d'Or : F 260 993.
- Prêt en vue de la construction d'une unité de traitements soufrés avec Hoechst France : remboursement du solde dû pour F 2 835 000 ; intérêts perçus pour 1986 : F 340 200.
- Sous-location par Esso S.A.F. de bureaux dans l'immeuble CB 13 sis à Courbevoie, 31, Place des Corolles : F 675 365.
- Mise à la disposition d'Esso S.A.F. des services nécessités par sa présence dans l'immeuble précité moyennant le remboursement de frais : F 848 684.
- Location de parcelles de terrain à Port-Jérôme : F 2 109 907.

3°) Avec la Société Esso Europe Inc. (Administrateur concerné : M. Claude Roux jusqu'au 4 juin 1986) :
- Services facturés à Esso S.A.F. de janvier à juin 1986 : F 18 955 607.

Par ailleurs, les accords existants entre Esso S.A.F., Esso Chimie et Socabu pour le fonctionnement du groupement d'intérêt économique Esso Energie se sont poursuivis en 1986.

Votre conseil d'administration a considéré que toutes autres conventions qui ont pu être passées ou poursuivies au cours de l'exercice écoulé avec des entreprises ayant avec la vôtre des dirigeants communs présentaient le caractère d'opérations courantes conclues à des conditions normales et qu'elles étaient, de ce fait, dispensées de la procédure d'autorisation préalable.

Il appartient à votre assemblée de statuer sur les conventions et opérations relatées dans le présent rapport.

Paris et Boulogne-sur-Seine, le 6 avril 1987

Edouard Salustro — Daniel Dudon
Commissaires aux comptes
Membres respectifs des Compagnies Régionales
de Paris et Versailles

Avant répartition

	ACTIF	1986 Montants bruts	1986 Amortissements et provisions	1986 Montants nets	1985 Montants nets
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles :**				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	27 875	25 970	1 905	2 346
	Fonds commercial	45 399	537	44 862	37 592
	Immobilisations corporelles :				
	Terrains	384 016	–	384 016	385 416
	Constructions	1 731 052	1 063 784	667 268	546 524
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 314 763	4 152 923	1 161 840	941 612
	Autres	307 076	145 907	161 169	121 670
	Immobilisations corporelles en cours	157 768	–	157 768	375 079
	Avances et acomptes	48 699	–	48 699	70 936
	Immobilisations financières : (1)				
	Participations	529 846	16 896	512 950	526 622
	Créances rattachées à des participations	26 770	15	26 755	28 337
	Autres titres immobilisés	6 441	4 398	2 043	2 340
	Prêts	21 532	–	21 532	28 929
	Autres	7 727	74	7 653	6 489
	TOTAL I	**8 608 964**	**5 410 504**	**3 198 460**	**3 073 892**
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**				
	Matières premières et autres approvisionnements	768 353	–	768 353	1 639 166
	En-cours de production - Produits	351 654	–	351 654	775 609
	Produits finis	1 142 387	–	1 142 387	2 218 257
	Marchandises	512	–	512	15 858
	Créances :				
	Créances clients et comptes rattachés (2)	919 355	89 429	829 926	1 446 186
	Autres	1 276 910	1 721	1 275 189	989 919
	Disponibilités :	398 533	–	398 533	147 687
COMPTES DE REGULARISATION	**Charges constatées d'avance :** (3)	82 451	–	82 451	80 940
	TOTAL II	**4 940 155**	**91 150**	**4 849 005**	**7 313 622**
	Primes remboursement des obligations (III)	2 359	1 740	619	738
	TOTAL GENERAL	**13 551 478**	**5 503 394**	**8 048 084**	**10 388 252**
	Notes relatives à l'actif :				
	(1) dont à moins d'un an			4 981	8 229
	(2) dont à plus d'un an			189	–
	(3) dont à plus d'un an			41 617	36 130







milliers de F

PASSIF	1986	1985	
Capital social entièrement versé	595 898	595 898	CAPITAUX PROPRES
Primes d'émission et de fusion	66 363	66 363	
Ecart de réévaluation - 1976	525 441	534 095	
Réserves :			
Réserve légale	59 590	59 590	
Plus-values nettes à long terme	98 987	74 366	
Report à nouveau	337 228	342 164	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE - BENEFICE	**305 011**	**258 044**	
Subventions d'investissement	2 212	1 768	
Provisions réglementées :			
Provision pour fluctuation des cours des matières premières	1 360 758	2 560 758	
Autres	66 344	86 081	
TOTAL I	**3 417 832**	**4 579 127**	
Provisions pour risques :			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
Provision complémentaire pour renouvellement des stocks	300 000	300 000	
Autres	30 619	12 509	
Provisions pour charges :			
Provisions pour pensions et obligations similaires	613 948	287 223	
Autres	21 413	24 380	
TOTAL II	**965 980**	**624 112**	
Emprunts obligataires non convertibles	34 152	36 963	DETTES (1)
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	400 627	655 320	
Emprunts et dettes financières divers	278 821	129 353	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 410 450	2 552 302	
Dettes fiscales et sociales	1 183 492	1 366 367	
Autres dettes	352 071	412 278	
Produits constatés d'avance	4 659	13 230	COMPTES DE RÉGULARISATION
TOTAL III	**3 664 272**	**5 165 813**	
Ecart de conversion passif (IV)	–	19 200	
TOTAL GENERAL	**8 048 084**	**10 388 252**	
Notes relatives au passif :			
(1) dont à plus d'un an	122 530	147 146	
(2) dont • concours bancaires courants			
• soldes créditeurs des banques	304 585	533 218	
• emprunts à moins d'un an	66 000	23 375	







milliers de F	1986	1985
Produits d'exploitation :		
Ventes de marchandises	34 598	71 420
Production vendue – produits pétroliers et services	25 543 833	37 344 423
Montant net du chiffre d'affaires :	25 578 431	37 415 843
(dont à l'exportation 1 592 460)		
Production stockée/(déstockée) – produits pétroliers	(1 499 824)	(1 554 523)
Solde net des échanges inter-confrères – produits pétroliers	(2 128)	(155 047)
Production immobilisée	13 921	20 038
Subventions d'exploitation	1 037	365
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	141 284	98 610
Autres produits	897	941
Total :	**24 233 618**	**35 826 227**
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises	10 531	45 565
Variation de stock	15 346	5 540
Achats de matières premières et autres approvisionnements	6 113 030	15 707 776
Variation de stock	870 864	(329 762)
Autres achats et charges externes	6 182 797	11 185 635
Impôts, taxes et versements assimilés	9 911 086	8 928 308
Salaires et traitements	763 736	811 431
Charges sociales	498 152	466 806
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
• sur immobilisations : dotation aux amortissements	466 364	383 117
• sur immobilisations : dotation aux provisions	167	193
• sur actif circulant : dotation aux provisions	35 236	21 649
• pour risques et charges : dotation aux provisions	–	5 370
Autres charges	62 482	58 950
Total :	**24 929 791**	**37 290 578**
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(696 173)**	**(1 464 351)**



milliers de F	1986	1985
Produits financiers :		
Participations	281 203	792 686
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 671	2 813
Autres intérêts et produits assimilés	61 987	52 772
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 314	6 120
Différences positives de change	94 196	182 405
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement	500	–
Total :	**445 871**	**1 036 796**
Charges financières :		
Dotations aux amortissements et provisions	5 035	1 111
Intérêts et charges assimilés	73 057	169 167
Différences négatives de change	3 400	19 674
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	736	–
Total :	**82 228**	**189 952**
2. RÉSULTAT FINANCIER	**363 643**	**846 844**
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**(332 530)**	**(617 507)**
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	34 740	26 200
Sur opérations en capital	43 942	88 890
Reprises sur provisions et transfert de charges	1 267 900	969 755
Total :	**1 346 582**	**1 084 845**
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	90 654	101 639
Sur opérations en capital	118 230	91 583
Dotations aux amortissements et aux provisions	383 151	37 489
Total :	**592 035**	**230 711**
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**754 547**	**854 134**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion :	**(9 504)**	**(15 834)**
Impôts sur les bénéfices :		
Exercices antérieurs	–	(70 251)
Report en arrière des déficits	(107 502)	107 502
Total :	**(107 502)**	**37 251**
TOTAL DES PRODUITS	**26 026 071**	**38 055 370**
TOTAL DES CHARGES	**25 721 060**	**37 797 326**
BÉNÉFICE	**305 011**	**258 044**

Les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ( ).

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis selon les normes définies par le Plan Comptable Général, compte tenu des adaptations relatives au plan professionnel des industries du raffinage et de la distribution des hydrocarbures, approuvées par le Conseil National de la Comptabilité le 12 mars 1984.

Les méthodes d'évaluation décrites ci-après sont identiques à celles qui étaient en vigueur pour l'établissement des comptes de l'exercice 1985.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Dans ce poste du bilan figure la valeur des éléments incorporels acquis à l'occasion de rachats de stations-service. Dans l'attente d'une clarification de la législation en la matière, ces valeurs inscrites comme fonds commercial ne sont pas amorties, mais éventuellement dépréciées par constitution de provisions.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production par l'entreprise. Les dépenses ayant pour objet de prolonger de manière significative la durée de vie des installations industrielles sont immobilisées. Les immobilisations corporelles inscrites au bilan et acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet de la dernière réévaluation légale.

La dépréciation des immobilisations corporelles est constatée par la voie d'amortissements linéaires faisant l'objet d'un plan d'amortissement et calculés en fonction de la durée de vie prévue pour chaque catégorie d'immobilisations, selon les normes généralement admises dans la profession.

Immobilisations financières

La valeur brute des participations est constituée par leur coût de souscription ou d'acquisition par la société. Toutefois, lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les participations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet de la dernière réévaluation légale.

Stocks

Les pétroles bruts et les produits finis ou semi-finis sont évalués suivant la méthode du "premier entré – premier sorti". Les stocks de marchandises non pétrolières et de matières consommables d'exploitation et d'entretien sont évalués selon la méthode du prix moyen pondéré.

Les coûts de production comprennent la valeur CAF des pétroles bruts mis en œuvre, les charges directes et indirectes de production y compris l'amortissement des biens concourant à la production, mais exclusion faite de tous frais financiers.

En ligne avec la norme professionnelle, le coût de production au niveau du raffinage est déterminé pour chaque produit en ventilant le coût global proportionnellement à la valeur relative attribuée à chacun d'eux, le coût des produits intermédiaires étant obtenu en déduisant les frais de transformation restant à supporter pour compléter le cycle de fabrication.

Pour l'arrêté des comptes, la valeur des stocks ainsi calculée est comparée à leur valeur vénale au 31 décembre de l'exercice. Si la valeur vénale est inférieure au coût de production, une provision pour dépréciation est constituée. La vérification effectuée au 31 décembre 1986 a montré qu'il n'y avait pas lieu de constituer une provision pour dépréciation.

Primes de remboursement des obligations

Elles sont portées en compte de régularisation Actif et amorties sur la durée de vie des emprunts obligataires.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écarts de conversion Actif ou Passif".

Dans la mesure où elles sont liées à des opérations commerciales courantes, les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques. Par contre, les profits latents ne sont pas incorporés dans le résultat.

Chiffre d'affaires

Selon la norme comptable professionnelle, le chiffre d'affaires inscrit au compte de résultat inclut les taxes spécifiques sur les produits pétroliers comprises dans les prix de vente. Par contre, les facturations réciproques entre confrères, dans le cadre d'échanges visant à la mise en place économique de produits, ne figurent ni dans le chiffre d'affaires, ni dans les achats. Le solde net temporairement déséquilibré de ces opérations fait l'objet d'une ligne spéciale dans le compte de résultat corrigeant la variation de production stockée.

NOTES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

milliers de francs

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions nouveaux prêts...	Virements de poste à poste	Cessions mises hors-service rembour-sements de prêts	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Total I	**64 980**	**14 216**	**918**	**6 840**	**73 274**
Immobilisations corporelles					
Constructions	1 574 079	178 931	46 018	67 976	1 731 052
Installations techniques matériels et outillages industriels	4 949 174	316 240	229 320	179 971	5 314 763
Autres immobilisations corporelles	603 047	66 562	40 856	19 373	691 092
En cours	446 015	108 764	(317 112)	31 200	206 467
Total II	**7 572 315**	**670 497**	**(918)**	**298 520**	**7 943 374**
Immobilisations financières					
Participations	543 914	4 252	–	18 320	529 846
Créances rattachées à participations	28 352	64	–	1 646	26 770
Autres immobilisations financières	41 933	1 582	–	7 815	35 700
Total III	**614 199**	**5 898**	–	**27 781**	**592 316**
Total général	**8 251 494**	**690 611**	–	**333 141**	**8 608 964**

milliers de francs

ETAT DES AMORTISSEMENTS	Amortis-sements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Virements de poste à poste	Diminutions Amortis-sements cessions mises hors-service	Amortis-sements en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	24 130	7 138	–	5 698	25 570
Immobilisations corporelles	5 129 776	458 929	–	227 325	5 361 380
Immobilisations financières	4 960	297	–	–	5 257
Total	**5 158 866**	**466 364**	–	**233 023**	**5 392 207**

REEVALUATION LEGALE 1976

Comme indiqué dans le chapitre "Règles et méthodes comptables" de la présente annexe, Esso S.A.F. a procédé à la réévaluation légale de ses immobilisations au 31 décembre 1976.

1 / La réserve de réévaluation figurant au bilan représente la réévaluation des participations et des terrains. Elle a peu évolué par rapport au montant de l'exercice précédent. Il n'a pas été procédé à une incorporation de cette réserve au capital.

2 / La provision spéciale de réévaluation s'appliquant aux immobilisations amortissables, s'analyse comme suit :

	milliers de francs
– augmentation des montants bruts	936 022
– moins augmentation des amortissements	(445 837)
– moins utilisation cumulée de la marge supplémentaire d'amortissements apportée par la réévaluation	(459 486)
au 31 Décembre 1986	30 699

La marge supplémentaire d'amortissement utilisée au cours de l'exercice s'est élevée à F 11 081 milliers pour la dotation aux amortissements et F 1 922 milliers pour la valeur nette des éléments cédés. En application de la règle fiscale, un montant équivalent a été repris en produit exceptionnel au Compte de Résultat.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

milliers de francs

Rubriques	Montants début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montants fin d'exercice
Capital social et primes	662 261	–	–	662 261
Ecart de réévaluation – 1976	534 095	–	8 654	525 441
Réserve légale et autres	133 956	24 621	–	158 577
Report à nouveau	342 164	–	4 936	337 228
Résultat 1985	**258 044**	–	**258 044**	–
Résultat 1986	–	**305 011**	–	**305 011**
Subventions d'investissement	1 768	444	–	2 212
Provisions réglementées :				
– pour fluctuation des cours	2 560 758	–	1 200 000	1 360 758
– pour investissement	24 790	3 798	8 639	19 949
– pour hausse des prix	4 333	–	1 787	2 546
– spéciale de réévaluation 1976	43 702	–	13 003	30 699
– plus-values réinvesties	13 256	–	106	13 150
Total :	**4 579 127**	**333 874**	**1 495 169**	**3 417 832**

Note - Les comptes d'Esso S.A.F. sont consolidés par Exxon Corporation qui détient 81,55 % du capital.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

milliers de francs

Catégories de Provisions	Montants début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montants fin d'exercice
Pour renouvellement des stocks	300 000	–	–	300 000
Pour pensions et obligations similaires	287 223	357 000	30 275	613 948
Autres provisions :				
– pour risques exceptionnels	12 509	20 000	1 890	30 619
– pour impôts différés	2 999	–	975	2 024
– pour charges exceptionnelles	21 381	2 353	4 345	19 389
Total :	**624 112**	**379 353**	**37 485**	**965 980**

Notes : 1 - Les provisions pour pensions comprennent :
- la garantie de ressources accordées au personnel retraité, conformément au plan de retraite de la Société, pour la période comprise entre la date de départ et la date de liquidation des droits acquis auprès des différents organismes de retraite ;
- le coût des plans de congés de fin de carrière et de restructuration mis en place par la Société.

2 - En matière de pensions et obligations similaires, voir également les engagements hors-bilan dans la présente annexe.

CRÉANCES ET DETTES RÉSULTANT D'ESTIMATIONS COMPTE DE RÉGULARISATIONS

Pour respecter le principe de spécificité des exercices, il a été effectué un certain nombre d'évaluations portant sur les charges à payer ou les produits à recevoir rattachés à l'exercice 1986 ainsi que sur les produits et charges constatés d'avance, en utilisant une méthode identique à celles des exercices précédents.

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les montants figurant au bilan à ce titre dans les comptes de régularisations – Actif comprennent des charges diverses réglées par la Société au 31 décembre de l'exercice courant, mais se rapportant à des exercices ultérieurs. Le principal article inclus dans ce poste du bilan concerne des loyers de stations service versés d'avance.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel comprend essentiellement la reprise effectuée sur la provision pour fluctuation des cours, à hauteur de F 1 200 millions en 1986 (F 881 millions en 1985) et la prise en compte des provisions pour charges de restructuration de 1986 et 1987.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

milliers de francs

Créances	Montants bruts	Degré de liquidité de l'actif à 1 an au plus	à plus de 1 an
Actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	26 770	1 307	25 463
Prêts	21 532	3 674	17 858
Autres immobilisations financières	7 727	–	7 727
Actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	919 355	919 166	189
Autres créances	1 276 910	1 276 910	–
Sous-total	**2 252 294**	**2 201 057**	**51 237**
Charges constatées d'avance	82 451	40 834	41 617
Total général	**2 334 745**	**2 241 891**	**92 854**

Dettes	Montants bruts	Degré d'exigibilité du passif à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires ordinaires	34 152	4 123	23 006	7 023
Emprunts et dettes – Établissements de crédit*	400 627	334 627	64 875	1 125
Emprunts et dettes financières divers	278 821	252 320	12 573	13 928
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 410 450	1 410 450	–	–
Dettes fiscales et sociales	1 183 492	1 183 492	–	–
Autres dettes	352 071	352 071	–	–
Sous-total	**3 659 613**	**3 537 083**	**100 454**	**22 076**
Produits constatés d'avance	4 659	4 659	–	–
Total général	**3 664 272**	**3 541 742**	**100 454**	**22 076**

Cette analyse se rapportant au bilan avant répartition, le dividende proposé à l'Assemblée Générale du 18 juin 1987 ne figure pas parmi les dettes.

*Dont dettes assorties de sûretés réelles : Emprunts pour construction de navires	55 750	17 375	38 375	–

ÉLÉMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

milliers de francs

Postes concernés	Entreprises liées Groupe Exxon	Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	Créances/dettes représentées par des effets de commerce
A l'actif :			
Participations	452 440	60 510	–
Créances rattachées à des participations	10 387	16 368	–
Créances clients et comptes rattachés	8 962	–	170 309
Autres créances	991 600	11 562	–
Au passif :			
Emprunts et dettes financières divers	231 244	–	–
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	626 305	–	–
Autres dettes	53 754	–	–
Charges financières	**1 471**	–	
Produits financiers	**311 713**	**10 691**	

ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TVA	1984	%	1985	%	1986	%
millions de francs						
Gaz liquéfiés	855,2	3,0	969,9	3,5	591,0	3,9
Carburants auto	6 618,6	23,6	6 183,7	22,1	3 499,1	23,1
Pétrole, essence aviation et carburéacteurs	2 127,8	7,6	2 162,4	7,7	1 115,3	7,4
Gazole	3 484,5	12,4	3 510,3	12,6	2 290,4	15,1
Fuel domestique	5 289,1	18,9	5 130,4	18,4	2 808,5	18,5
Fuels lourds	3 612,3	12,9	3 171,4	11,4	1 235,0	8,2
Lubrifiants	1 884,3	6,7	2 073,4	7,4	1 564,3	10,3
Bitumes et émulsions	731,0	2,6	792,6	2,8	608,3	4,0
Autres produits	3 464,0	12,3	3 927,3	14,1	1 440,1	9,5
Ventes hors taxes	28 066,8	100,0	27 921,4	100,0	15 152,0	100,0
Services hors taxes	724,3		824,3		732,5	
	28 791,1		28 745,7		15 884,5	
Taxe intérieure	6 822,0		8 670,1		9 693,9	
Chiffre d'affaires *	**35 613,1**		**37 415,8**		**25 578,4**	
Répartition géographique du chiffre d'affaires :						
– France	32 762,8		33 695,9		23 985,9	
– Etranger	2 850,3		3 719,9		1 592,5	
Total	**35 613,1**		**37 415,8**		**25 578,4**	

* Les facturations réciproques entre confrères dans le cadre d'échanges de produits ne font pas partie du chiffre d'affaires.

COMMENTAIRES SUR LA SITUATION FISCALE

1/ En l'absence d'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice comptable 1986, il n'y a pas lieu d'établir une ventilation entre la part imputable au résultat courant et celle imputable aux éléments exceptionnels du résultat.

2/ Le crédit d'impôt de F 107 millions, résultant du report en arrière des déficits constatés à fin 1985, a dû être annulé, ce qui n'a pas d'incidence à terme par suite de la reconstitution d'un déficit reportable en avant.

3/ Les amortissements fiscalement réputés différés à fin 1986 s'élèvent à F 194 millions.

RÉSULTAT COURANT ÉCONOMIQUE DES ACTIVITÉS RAFFINAGE/DISTRIBUTION

L'application de la méthode "premier entré-premier sorti" pour la valorisation des stocks a pour effet de générer un effet prix sur stocks (variation de la valeur des stocks à volume constant) lié à la variation du coût de la matière première. Cet effet prix sur stocks a été négatif de F 2 084 millions en 1986 (F 881 millions, négatif également, en 1985).

Le résultat courant économique des activités raffinage et distribution est donc le suivant, en F millions :

	1985	1986
Résultat courant comptable	(617)	(332)
Elimination du dividende Esso REP	(780)	(238)
Elimination de l'effet prix sur stocks	881	2 084
Résultat courant économique	**(516)**	**1 514**

RÉMUNÉRATION GLOBALE ALLOUÉE AUX ORGANES DE DIRECTION

AVANTAGES ET CRÉDITS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ

Compte tenu de l'organisation d'Esso SAF, les informations ci-après concernent les membres du Conseil d'Administration et/ou du Comité Directeur de la société, faisant partie du personnel salarié, ou recevant des jetons de présence.

- Montant global versé aux dirigeants de la société : F 5 950 085.
- Garantie de prêts bancaires : F 278 000.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

milliers de francs

	Capital social	Autres capitaux propres hors résultat	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net (ou perte) du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A/ Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital d'Esso SAF									
1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par Esso SAF)									
– Esso REP	38 610	286 523	89,00	391 528	739 664	55 859	1 148 187	128 461	237 951
– Worex et Compagnie	10 320	3 767	99,99	55 069	151 497	210	3 794 843	35 653	32 099
2. Participations (10 à 50 % du capital)									
– Raffinerie du Midi	22 500	33 595	33,33	18 300	6 027	2 480	44 747	7 220	684
– Sté du pipe-line Méditerranée-Rhône	50 000	18 629	14,17	9 475	–	–	175 684	23 708	2 763
B/ Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations									
1. Filiales françaises				5 862	95 386	–			461
2. Participations dans des sociétés françaises				32 716	21 903	8 715			6 031

ENGAGEMENTS HORS BILAN *milliers de francs*	1985	1986
Cautions données à des confrères au titre des crédits d'enlèvements en douane, de crédits de droits et des licences de raffinage et de distribution (1)	2 607 818	3 130 870
Effets escomptés non échus	152 853	–
Engagements pour retraites du personnel (2)	1 214 800	1 212 900
Autres engagements donnés	197 864	166 175
Total	**4 173 335**	**4 509 945**

(1) A titre de réciprocité les cautions de même nature consenties en 1986 par des confrères à Esso SAF et à sa filiale Worex s'élèvent à 3 221 568.

(2) Engagements pris par la société envers :
a) Les anciens membres du personnel pour des versements d'allocations après la date de liquidation de leurs droits auprès des différents organismes de retraites.
b) Le personnel en activité (base actuarielle).

EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen de la société, déterminé selon la moyenne arithmétique des effectifs à la fin des quatre trimestres civils, est le suivant :

	Personnel salarié 1985	Personnel salarié 1986	Personnel mis à disposition de l'entreprise 1985	Personnel mis à disposition de l'entreprise 1986
• Cadres	1 146	1 100	13	7
• Agents de maîtrise et techniciens	1 355	1 327	–	–
• Employés	293	232	109	78
• Ouvriers	929	833	32	16
Total :	**3 723**	**3 492**	**154**	**101**

Le personnel salarié comprend les titulaires (marins inclus), les temporaires, le personnel à temps partiel, les malades de longue durée, mais ne comprend pas le personnel détaché dans le groupe ou hors-groupe.

Le personnel salarié en congé de fin de carrière est également exclu.

Le personnel mis à disposition de l'entreprise comprend le personnel fourni par des entreprises de travail temporaire et le personnel détaché ou prêté par des sociétés du groupe.

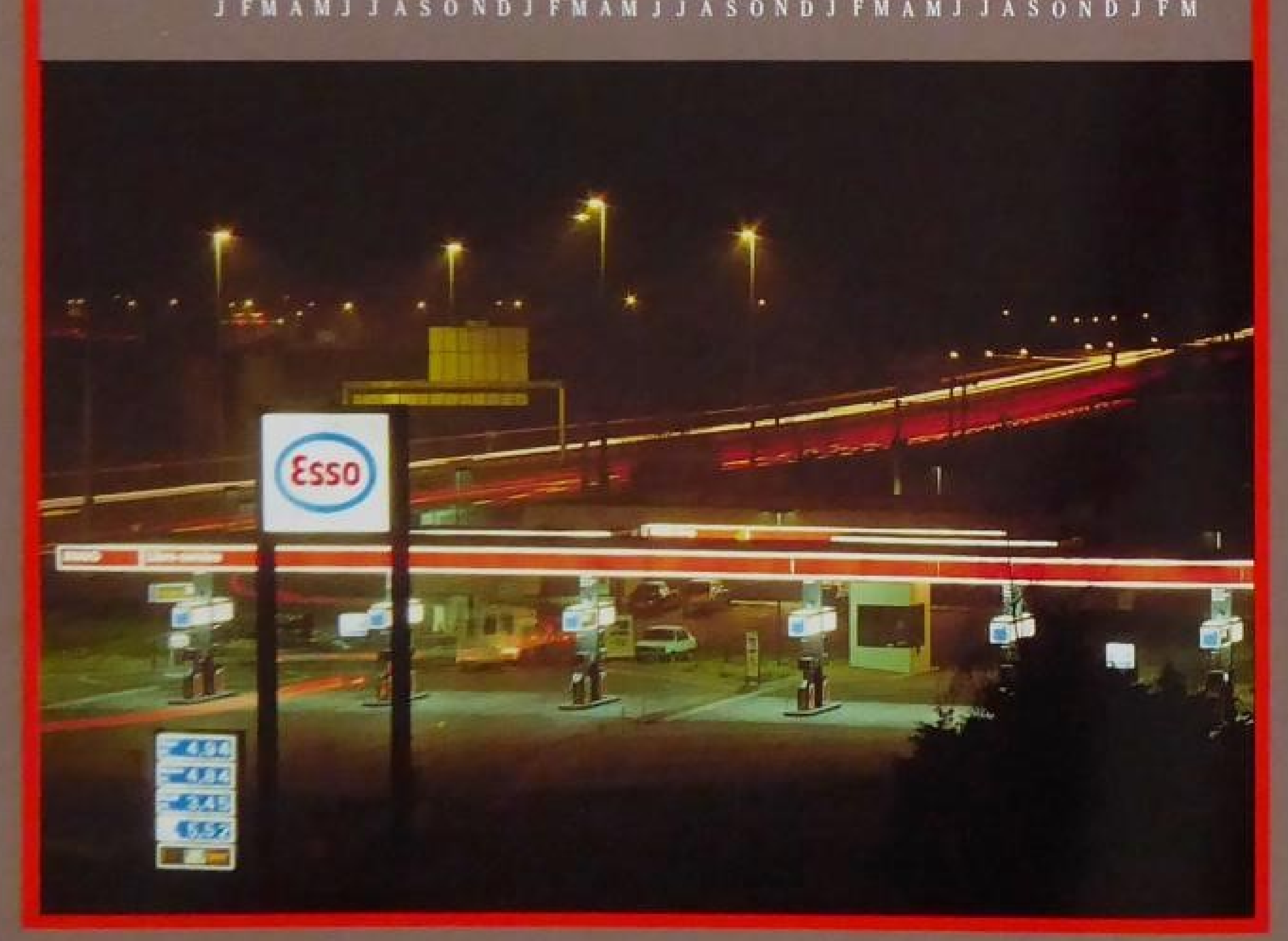
ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION D'ESSO S.A.F.

	84	85	86
rendement de l'action	5,9 %	6,5 %	8,2 %
dividende par action (avoir fiscal compris)	30,00	30,00	37,50 proposé
cours réel (dernière liquidation de l'année)	511,00	460,00	460,00

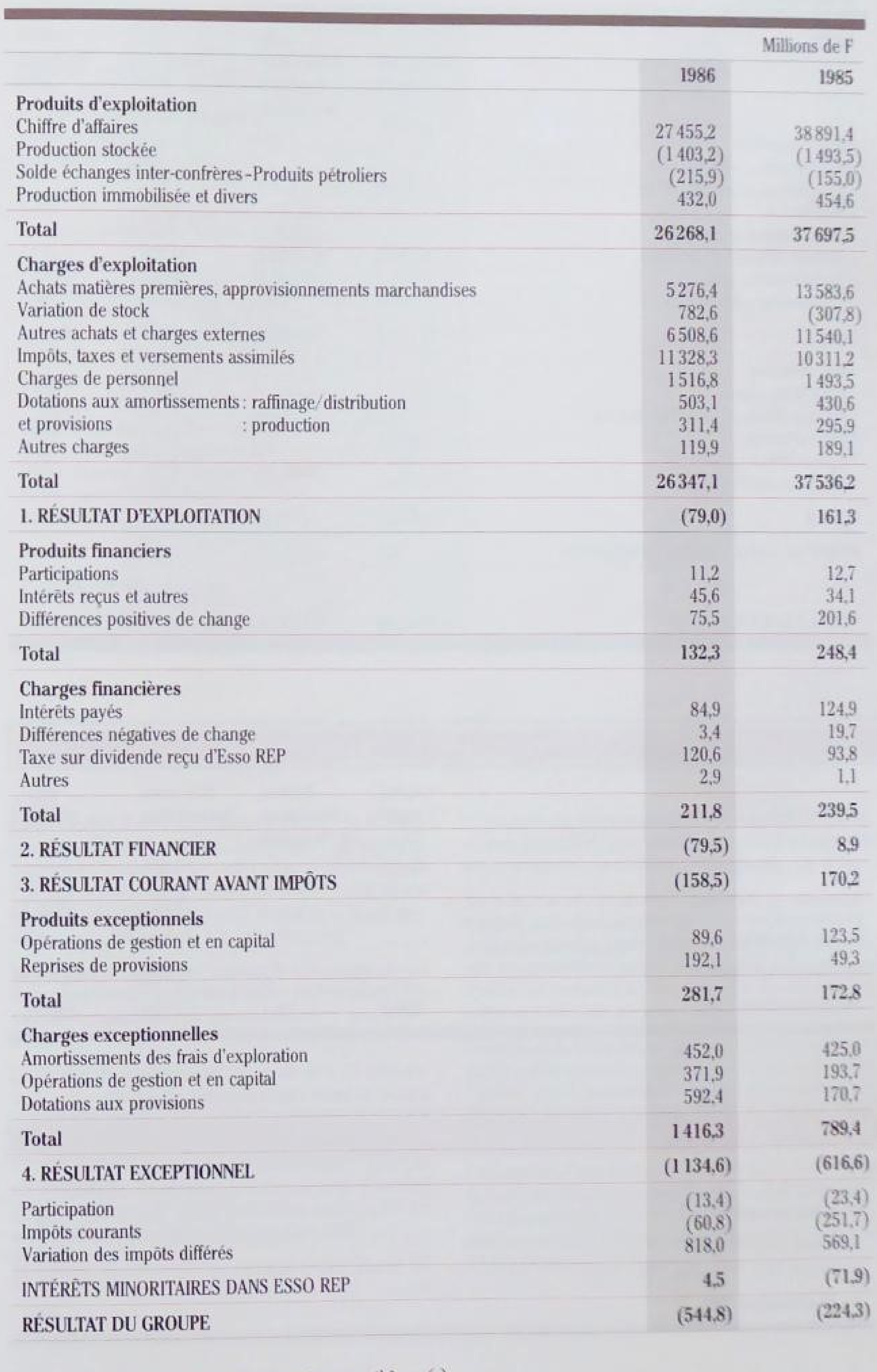
800
700
600
500
400
300
200
100
0

84 85 86 87

J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D J F M







	1986	1985
		Millions de F
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires	27 455,2	38 891,4
Production stockée	(1 403,2)	(1 493,5)
Solde échanges inter-confrères-Produits pétroliers	(215,9)	(155,0)
Production immobilisée et divers	432,0	454,6
Total	**26 268,1**	**37 697,5**
Charges d'exploitation		
Achats matières premières, approvisionnements marchandises	5 276,4	13 583,6
Variation de stock	782,6	(307,8)
Autres achats et charges externes	6 508,6	11 540,1
Impôts, taxes et versements assimilés	11 328,3	10 311,2
Charges de personnel	1 516,8	1 493,5
Dotations aux amortissements : raffinage/distribution	503,1	430,6
et provisions : production	311,4	295,9
Autres charges	119,9	189,1
Total	**26 347,1**	**37 536,2**
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(79,0)	161,3
Produits financiers		
Participations	11,2	12,7
Intérêts reçus et autres	45,6	34,1
Différences positives de change	75,5	201,6
Total	**132,3**	**248,4**
Charges financières		
Intérêts payés	84,9	124,9
Différences négatives de change	3,4	19,7
Taxe sur dividende reçu d'Esso REP	120,6	93,8
Autres	2,9	1,1
Total	**211,8**	**239,5**
2. RÉSULTAT FINANCIER	(79,5)	8,9
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(158,5)	170,2
Produits exceptionnels		
Opérations de gestion et en capital	89,6	123,5
Reprises de provisions	192,1	49,3
Total	**281,7**	**172,8**
Charges exceptionnelles		
Amortissements des frais d'exploration	452,0	425,0
Opérations de gestion et en capital	371,9	193,7
Dotations aux provisions	592,4	170,7
Total	**1 416,3**	**789,4**
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(1 134,6)	(616,6)
Participation	(13,4)	(23,4)
Impôts courants	(60,8)	(251,7)
Variation des impôts différés	818,0	569,1
INTÉRÊTS MINORITAIRES DANS ESSO REP	4,5	(71,9)
RÉSULTAT DU GROUPE	(544,8)	(224,3)

Les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ( ).

Groupe Esso S.A.F. Bilan Consolidé au 31 décembre 1986

Avant répartition — millions de F

ACTIF	1986 Montants bruts	1986 Amortissements et provisions	1986 Montants nets	1985 Montants nets
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
• Frais d'exploration pétrolière	452,0	(452,0)	–	–
• Autres	166,9	(30,0)	136,9	121,9
Immobilisations corporelles				
• Secteur raffinage-distribution	6 964,9	(4 544,9)	2 420,0	1 449,9
• Secteur production	3 069,7	(1 541,6)	1 528,1	2 262,7
Immobilisations financières	140,3	(21,4)	118,9	180,2
Total I	**10 793,8**	**(6 589,9)**	**4 203,9**	**4 014,7**
Actif circulant				
Stocks et en-cours	2 323,4	–	2 323,4	4 509,1
Créances clients et comptes rattachés	1 130,3	(98,6)	1 031,7	1 692,7
Autres créances	638,3	(1,9)	636,4	936,3
Disponibilités	452,9	–	452,9	251,0
Charges constatées d'avance	84,0	–	84,0	83,7
Total II	**4 628,9**	**(100,5)**	**4 528,4**	**7 472,8**
Primes de remboursement des obligations	2,3	(1,7)	0,6	0,7
TOTAL GÉNÉRAL	**15 425,0**	**(6 692,1)**	**8 732,9**	**11 488,2**

PASSIF	1986	1985
Capitaux propres du groupe		
Capital social	595,9	595,9
Primes d'émission et de fusion	66,4	66,4
Réserves consolidées	2 864,7	3 327,0
Résultat de l'exercice	(544,8)	(224,3)
Total I	**2 982,2**	**3 765,0**
Intérêts minoritaires dans Esso REP	**48,1**	**99,7**
Provisions		
Risques et charges	1 203,2	784,4
Impôts différés	211,3	1 029,3
Total II	**1 414,5**	**1 813,7**
Dettes		
Emprunts obligataires	34,1	37,0
Emprunts et dettes – Etablissements de crédit	469,5	668,6
Emprunts et dettes financières divers	278,9	260,8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 452,8	2 790,3
Dettes fiscales et sociales	1 568,1	1 617,1
Autres dettes	479,1	421,6
Total III	**4 282,5**	**5 795,4**
Produits constatés d'avance	5,6	14,4
TOTAL GÉNÉRAL	**8 732,9**	**11 488,2**

Tableau des Variations des Capitaux Propres du Groupe Esso S.A.F.

millions de F	Capital social	Primes d'émission et de fusion	Réserves consolidées	Total groupe
Au 31 décembre 1985	595,9	66,4	3 102,7	3 765,0
Dividende servi en 1986	–	–	(238,4)	(238,4)
Autres variations	–	–	0,4	0,4
Résultat groupe 1986	–	–	(544,8)	(544,8)
Au 31 décembre 1986	**595,9**	**66,4**	**2 319,9**	**2 982,2**

Tableau des Variations des Intérêts Minoritaires

	millions de F
Au 31 décembre 1985	99,7
Dividende servi en 1986	(47,1)
Quote-part dans le résultat 1986 - Perte	(4,5)
Au 31 décembre 1986	**48,1**

Aspects Financiers Consolidés

Le chiffre d'affaires consolidé a atteint F 27 455 millions, ce qui, compte tenu des mouvements sur les stocks de produits, conduit à des recettes nettes d'exploitation de F 26 268 millions. La diminution du chiffre d'affaires par rapport à celui de l'exercice 1985 résulte de la baisse sensible du prix des produits à la consommation.

Les charges d'exploitation, incluant la taxe intérieure sur les produits vendus, ont atteint F 26 347 millions, dont F 814 millions de dotations aux amortissements et aux provisions.

Le résultat d'exploitation est une perte de F 79 millions, contre un profit de F 161 millions en 1985. Il traduit, malgré la nette amélioration du résultat économique du secteur raffinage-distribution, la baisse du pétrole brut intervenue en 1986 qui a eu un effet prix sur stocks négatif important sur les résultats des activités de la société-mère et a réduit de façon marquée la marge production incluse dans les ventes issues des bruts produits par Esso REP.

Le résultat exceptionnel fait apparaître une charge de F 1135 millions, correspondant essentiellement à l'amortissement des frais d'exploration de l'exercice et aux charges des restructurations décidées par le groupe.

Après la prise en compte des impôts apparaissant dans les résultats individuels des sociétés du groupe, la constatation de la réduction des impôts différés et l'attribution aux intérêts minoritaires de leur part dans le résultat d'Esso REP, le résultat net consolidé de l'exercice est une perte de F 545 milllions contre une perte de F 224 millions en 1985.

Les besoins de financement ont été essentiellement représentés par les nouveaux investissements qui ont porté sur l'activité exploration-production pour F 839 millions et sur l'activité raffinage-distribution pour F 708 millions, et par les dividendes versés en 1986.

Compte tenu d'une diminution sensible de F 2 944 millions de l'actif circulant, notamment des stocks, et d'une capacité d'autofinancement d'environ F 460 millions y compris les autres ressources, l'endettement du groupe a été réduit de F 1513 millions en 1986.

1 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Application des dispositions légales :

Les comptes consolidés d'Esso S.A.F. sont établis suivant les principes comptables définis par la loi N° 85-11 du 3 janvier 1985 et le décret d'application N° 86-221 du 17 février 1986.

Ces principes ont été suivis de façon homogène pour la présentation des comptes de l'exercice 1986 et pour ceux de l'exercice 1985, qui, figurant à titre comparatif, ont nécessité un retraitement comptable. Les écarts entre les capitaux propres du groupe présentés dans le rapport annuel 1985 et ceux repris cette année pour le même exercice sont analysés dans une note spéciale de la présente annexe.

Principes de consolidation :

Les comptes consolidés comprennent ceux d'Esso S.A.F. et de ses deux filiales significatives, soit :

Filiale	N° SIREN	Siège social	% part.
Esso REP	552 092 181	6, av. André Prothin 92400 Courbevoie	89,00
Worex et Cie	780 094 983	102, quart. Boieldieu Tour Winterthur 92800 Puteaux	99,99

Les comptes de ces deux filiales sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

Les titres des autres sociétés dans lesquelles Esso S.A.F. détient soit une participation majoritaire, soit un contrôle conjoint, figurent dans le poste "Participations" pour leur valeur d'inventaire dans les comptes de la société-mère.

En application des principes d'établissement des comptes consolidés, la valeur des titres de participation inscrite au bilan d'Esso S.A.F. est éliminée, avec comme contrepartie la quote-part de capitaux propres des filiales se rapportant à ces titres.

Les transactions internes au groupe, les dettes et créances réciproques, ainsi que les dividendes servis par les filiales et inclus dans les résultats sociaux d'Esso S.A.F., sont également éliminés.

Les stocks et les résultats consolidés sont corrigés pour tenir compte de la quotité de profit d'Esso REP incluse dans la production non encore vendue par la société-mère.

Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat d'Esso REP sont constatés au bilan et au compte de résultat consolidés.

Retraitements préalables des comptes sociaux :

Les comptes des sociétés incluses dans la consolidation sont l'objet au préalable des retraitements suivants prévus par le décret d'application N° 86-221 :

– Elimination des écritures passées pour la seule appplication de la législation fiscale. Ceci concerne essentiellement les provisions réglementées, en l'espèce :
- la provision pour fluctuation des cours
- la provision pour hausse de prix
- la provision pour reconstitution de gisements.

– Constatation au bilan et au compte de résultat consolidés des impositions différées résultant :
- des retraitements ci-dessus,
- du décalage temporaire entre l'enregistrement comptable d'un produit ou d'une charge et son inclusion dans le résultat fiscal,
- de déficits fiscaux reportables,

une situation fiscale nette active n'étant toutefois constatée que si son imputation sur des dettes futures est probable. Les impôts différés sont constatés selon la méthode du "report variable" (Taux de 50 % pour 1985, de 45 % pour 1986).

– Elimination à l'actif et au passif du reliquat des effets de la réévaluation légale de 1976. L'effet de ce correctif sur le bilan consolidé est de faible importance.

– Intégration dans le résultat de l'exercice des écarts de conversion figurant au bilan d'Esso S.A.F. Ces écarts se rattachent à des opérations commerciales courantes.

Autres principes comptables :

Les autres principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés concernent particulièrement :

- Les immobilisations du secteur raffinage-distribution : ces immobilisations sont essentiellement celles de la société-mère Esso S.A.F. Les principes suivis pour leur évaluation et leur amortissement sont ceux définis par le Plan comptable général et commentés dans le cadre de l'annexe des comptes sociaux (page 26).

– Les dépenses d'exploration : elles sont traitées comme des immobilisations incorporelles. Les dépenses de géologie et de géophysique sont amorties dans l'exercice où les travaux ont été effectués. Le coût des forages d'exploration n'ayant pas abouti à une découverte commercialement exploitable est également amorti à l'achèvement des puits. Les forages d'exploration productifs et les forages en cours en fin d'exercice sont immobilisés.

– Immobilisations de production d'hydrocarbures : ces immobilisations, qui constituent la grande majorité des actifs immobilisés d'Esso REP, sont amorties champ par champ à l'unité de production, méthode par laquelle le taux d'amortissement est égal au rapport de la production annuelle sur les réserves estimées au début de l'exercice.

– Valorisation des stocks : les stocks sont évalués au prix de revient ou à la valeur vénale si celle-ci est inférieure. Le prix de revient des stocks de brut et de produits est calculé selon la méthode du "premier entré-premier sorti". Pour les stocks d'origine intra-groupe, la valeur retenue tient compte, comme dit plus haut à propos des "principes de consolidation", d'une correction correspondant à la quotité de profit du secteur Production non encore réalisée.

2. RÉCONCILIATION ENTRE LA VALORISATION DES CAPITAUX PROPRES ET DU RÉSULTAT DU GROUPE FIGURANT DANS LE RAPPORT ANNUEL 1985, ET CELLES REPRISES DANS LES COMPTES DU PRÉSENT RAPPORT.

millions de F

Capitaux propres au 31 décembre 1985 :	
Montant figurant dans le rapport 1985	**4 980,7**
Modifications :	
– Constatation des impôts différés	(1 029,3)
– Elimination de la réévaluation 1976 (Réserve et provision spéciale)	(228,4)
– Effet de l'intégration de Worex	(6,0)
– Autres éléments	48,0
Total des modifications	**(1 215,7)**
Montant révisé figurant dans le rapport 1986	**3 765,0**

Résultat 1985 du Groupe :	
Montant figurant dans le rapport 1985	**10,8**
Modifications :	
– Elimination des reprises de provisions réglementées d'Esso S.A.F. et d'Esso REP	(875,0)
– Variation des impôts différés – Crédit	569,1
– Intégration du résultat de Worex	32,1
– Autres éléments	38,7
Total des modifications	**(235,1)**
Montant révisé figurant dans le rapport 1986	**(224,3)**

3. VARIATIONS DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

millions de F

	Montants début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montants fin d'exercice
Catégories de provisions				
– Pour renouvellement des stocks	300,0	–	–	300,0
– Pour pensions et obligations similaires*	308,4	454,6	(39,6)	723,4
– Pour risques exceptionnels	14,6	20,0	(1,5)	33,1
– Pour charges exceptionnelles	161,4	127,4	(142,1)	146,7
Total	**784,4**	**602,0**	**(183,2)**	**1 203,2**

* Les provisions pour pensions comprennent la garantie de ressources accordée (dans le cadre du plan société) au personnel retraité pour la période comprise entre la date de départ et celle de la liquidation des droits acquis auprès des organismes de retraite, et le coût des plans de congés de fin de carrière mis en place par le groupe.

4. VARIATIONS DE LA PROVISION POUR IMPÔTS DIFFÉRÉS

millions de F

Cette provision constate au bilan la dette latente d'impôt résultant des retraitements des comptes sociaux commentés à la note "Règles et méthodes comptables" et des différences à caractère temporaire existant entre le résultat fiscal et le résultat comptable des sociétés entrant dans la consolidation.

En application de la méthode du "report variable", la provision a été calculée jusqu'au 31 décembre 1985 au taux de l'impôt à 50 % et celle au 31 décembre 1986 a été calculée au taux de 45 %. Cette variation de taux réduit l'imposition latente de F 102,9 millions, montant inclus dans la reprise effectuée au titre de l'exercice 1986.

La provision a évolué comme suit :

Au 31 décembre 1984	1 598,4
Reprise de l'exercice 1985	(569,1)
Au 31 décembre 1985	1 029,3
Reprise de l'exercice 1986	(818,0)
Au 31 décembre 1986	211,3

Les reprises sur la provision ont été créditées au résultat des deux exercices. Elles traduisent essentiellement la diminution de l'imposition latente résultant de la réintégration de la provision pour fluctuation des cours dans les comptes sociaux d'Esso S.A.F.

5. VENTILATION DES DETTES CONSOLIDÉES PAR ÉCHÉANCE :

millions de F

	Montants Totaux	Degré d'exigibilité à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	plus de de 5 ans
Emprunts obligataires	34,1	4,1	23,0	7,0
Etablissements de crédit *	469,5	403,5	64,9	1,1
Dettes financières diverses	284,1	257,6	12,6	13,9
Fournisseurs et comptes rattachés	1 447,6	1 447,6		
Dettes sociales et fiscales	1 568,1	1 568,1		
Autres dettes	479,1	479,1		
Total général	**4282,5**	**4 160,0**	**100,5**	**22,0**
*Dont dettes assorties de sûretés réelles : Emprunts pour construction de navires	55,8	17,4	38,4	–

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN :

millions de F	1985	1986
Cautions données à des confrères au titre des crédits d'enlèvements en douane, de crédits de droits et des licences de raffinage et de distribution (1)	2 608	3 131
Effets escomptés non-échus	153	0
Engagements pour retraite du personnel (2)	1 347	1 351
Autres engagements donnés	197	166
Total	**4 305**	**4 648**

(1) A titre de réciprocité les cautions de même nature consenties par des confrères au groupe Esso S.A.F. s'élèvent en 1986 à 3222.
(2) Engagements pris par la Société envers les anciens membres du personnel pour des versements d'allocations après la date de liquidation de leurs droits auprès des organismes de retraite, et envers le personnel en activité (base actuarielle).

7. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ :

millions de F	1985	1986
Secteur raffinage-distribution		
Hors taxe intérieure	29 043	16 295
Taxe intérieure	9 735	10 882
Sous-total	38 778	27 177
Secteur production	113	278
Total consolidé	**38 891**	**27 455**

8. EFFECTIF MOYEN DU GROUPE :

L'effectif moyen du groupe, déterminé selon la moyenne arithmétique des effectifs à la fin des quatre trimestres civils, est le suivant :

	Personnel salarié		Personnel mis à la disposition du groupe	
	1985	1986	1985	1986
Cadres	1 384	1 343	24	21
Agents de maîtrise	1 600	1 566	–	–
Employés et ouvriers	1 665	1 493	154	99
Total	**4 649**	**4 402**	**178**	**120**

Le personnel salarié comprend les titulaires (marins inclus), les temporaires, le personnel à temps partiel, les malades de longue durée, mais ne comprend pas le personnel détaché hors du groupe Esso S.A.F.
Le personnel salarié en congés de fin de carrière est également exclu.
Le personnel mis à la disposition de l'entreprise comprend le personnel fourni par des entreprises de travail temporaire et le personnel prêté ou détaché par d'autres sociétés du groupe Exxon.

Rapport des commissaires aux Comptes sur les Comptes Consolidés

Messieurs,

Dans le cadre de notre mission de Commissaires aux Comptes, nous avons examiné les comptes consolidés du groupe Esso S.A.F. arrêtés au 31 décembre 1986. Nous avons également vérifié les informations relevant du rapport sur la gestion du groupe.

1. EXAMEN DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les travaux de révision des comptes consolidés auxquels nous avons procédé, ont comporté les contrôles qui nous sont apparus nécessaires par référence aux recommandations professionnelles.
Les comptes consolidés qui vous sont présentés ont été établis conformément aux dispositions de la loi n° 85-11 du 3 janvier 1985. Leur application s'est traduite, en particulier, par l'élargissement du périmètre de consolidation à la société Worex, l'élimination des provisions réglementées et la prise en compte des impôts différés. L'incidence de ces modifications sur les capitaux propres consolidés au 31 décembre 1985 s'élève à F 1215,7 millions, montant analysé dans la note 2 de l'annexe. Par ailleurs, les comptes consolidés de l'exercice 1985, figurant au regard des comptes consolidés de l'exercice 1986, ont été retraités selon ces nouvelles dispositions.

Sur la base des contrôles effectués, nous certifions que les comptes consolidés du groupe Esso S.A.F. sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 1986, ainsi que du patrimoine et de la situation financière à cette date.

2. VÉRIFICATIONS DES INFORMATIONS RELEVANT DU RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE.

Nous avons vérifié la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations sur le groupe figurant dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration. Ces vérifications n'appellent pas d'observation de notre part.

Paris, le 9 avril 1987

Daniel Dudon — Édouard Salustro

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE AU 31/12/1986 — milliers de francs

Nombre de titres	Participations (partie libérée)	milliers de francs
171 806	Société Esso de Recherches et d'Exploitation Pétrolières	391 528
103 204	Worex et Compagnie	55 069
4 301	Paris-Niel	5 195
982	Société d'Exploitation et de Développement d'Opérations Commerciales	402
1 970	Office Privé d'Assurances et de Courtages	246
190	Société Hôtelière de la Petite Campagne	19
	Total des participations de plus de 50 %	**452 459**
79 555	Société de la Raffinerie de Lorraine	2 326
28 000	Société du Pipe-Line de la Raffinerie de Lorraine	3 227
4 000	Raffinerie du Midi	18 300
70 835	Société Pipe-Line Méditerranée-Rhône	9 475
18 247	Société Havraise de Manutention de Produits Pétroliers	(pour mémoire)
530	Dépôts de Pétrole Côtiers	2 800
23 180	Géobutane Lavera	2 318
11 998	Société de Manutention de Carburants Aviation	1 300
11 200	Géomines Caen	120
9 780	Docks des Pétroles d'Ambès	575
3 238	Société des Dépôts Pétroliers de la Corse	1 100
270	Entrepôt Pétrolier de Mulhouse	4 200
10 000	Primagaz	2 913
39 936	Trapil	10 000
12 580	Ufinemer	1 258
2 400	Dépôt Pétrolier du Grésivaudan	240
875	Les Etapes Touristiques Européennes	(pour mémoire)
850	Géogaz Lavera	100
	Participations unitaires inférieures à F 100 000	239
	Total	**512 950**
	Autres participations dans des sociétés immobilières	1 850
	Participations (partie non libérée)	**193**

PRINCIPALES FILIALES AU 31.12.1986

Société Esso de Recherches et d'Exploitation Pétrolières Esso REP

Capital F 38 610 000 - Participation : 89 %.
Activités : recherches et exploitation de tous gisements d'hydrocarbures liquides ou gazeux.
La production atteint 1 485 732 tonnes d'hydrocarbures liquides et 54,6 millions de m^3 de gaz en 1986.
Le bénéfice net après impôts sur les sociétés ressort à F 128,5 millions en 1986.

Worex et Cie

Capital F 10 320 500 - Participation : 99,99 %.
Activités : distribution de combustibles liquides et solides.
Son chiffre d'affaires H.T. atteint F 3 795 millions dont F 3 780 millions correspondant à des ventes de produits pétroliers.

Office Privé d'Assurances et de Courtages

Capital F 250 000 - Participation : 98,50 %.
Activités : négociation et gestion de contrats d'assurances garantissant les risques des sociétés du groupe Exxon en France.
Les courtages reçus en 1986 représentent environ F 4,8 millions.

Société Immobilière Paris Niel

Capital F 518 520 - Participation : 99,54 %.
Activités : location de stations-service.
Immobilisations : F 4,7 millions.

Société d'Exploitation et Développement d'Opérations Commerciales

Capital F 250 000 - Participation : 98,20 %.
Activités : gestion de cartes de crédit et tickets-route.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
JEUDI 18 JUIN 1987

Première résolution
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 1986, approuve ces rapports ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 1986, tels qu'ils ont été arrêtés.

Deuxième résolution
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966, approuve purement et simplement lesdites conventions.

Troisième résolution
L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter les bénéfices disponibles, à savoir :

– bénéfice de l'exercice 1986	F 305 011 501,06
– report à nouveau	F 337 227 775,50
soit un total de	F 642 239 276,56
de la façon suivante :	
– réserve spéciale des plus-values à long terme	F 6 040 207,00
– dividende	F 297 949 000,00
– report à nouveau	F 338 250 069,56
soit un total de	F 642 239 276,56

Le dividende net ressort à F 25 pour chacune des 11 917 960 actions de F 50 nominal, auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 12,50, soit un revenu global de F 37,50.

Il est rappelé qu'un acompte de F 15 par action, auquel s'ajoute un avoir fiscal de F 7,50, a été mis en paiement (coupon n° 55) le 16 février 1987.
Le dividende complémentaire ressort donc à F 10 par action, auquel s'ajoute un avoir fiscal de F 5.

Ce dividende (coupon n° 56) sera mis en paiement le 1er juillet 1987 pour les actionnaires dont les titres ont fait l'objet d'une inscription en compte en conformité avec les dispositions légales. Le paiement s'effectuera auprès des établissements suivants :
- Banque Paribas
- Morgan Guaranty Trust Co. of New York
- Société Générale
- Crédit Lyonnais
- Banque Nationale de Paris
- Crédit Commercial de France
- Crédit Industriel et Commercial
- Banque de l'Union Européenne
- Banque Indosuez.

L'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nbre d'actions à rémunérer	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global
1983	11 917 960	F 20	F 10	F 30
1984	11 917 960	F 20	F 10	F 30
1985	11 917 960	F 20	F 10	F 30

Quatrième résolution
L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion
au 5 décembre 1986 à : M. Gustave Rambaud,
au 31 décembre 1986 à : MM. Louis Chaperon,
Michel Kopff,
Henri Lamaison,
Jean-Louis Pilliard,
Jean Rauzier,
Claude Roux,
Jean Verré.

Cinquième résolution
L'Assemblé Générale élit comme Administrateurs pour une durée expirant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice 1987 :
MM. Louis Chaperon,
Patrick Deveaud,
Michel Kopff,
Henri Lamaison,
Jean-Louis Pilliard,
Jean Rauzier,
Claude Roux,
Jean Verré.

Sixième résolution
L'Assemblée Générale fixe à F 330 000 le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice 1987.

Claude Roux
Administrateur de :
Esso REP

Louis Chaperon
Administrateur de :
Société Française Exxon Chemical
Société du Caoutchouc Butyl (Socabu)

Michel Kopff

Henri Lamaison
Administrateur de :
Société Française Exxon Chemical

Jean-Louis Pilliard
Président du Conseil d'Administration de :
La Radiotechnique
Administrateur de :
Barclays Bank S.A.
Banque Pétrofigaz
Portenseigne
RTC Compelec
Sopad-Nestlé

Jean Rauzier
Membre du Conseil de Surveillance de :
Société A. Petit

CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean Verré
(Coopté au Conseil d'Administration le 5 décembre 1986)
Né le 28 novembre 1935 à La Montagne (44)
diplômé de l'École Centrale de Paris et de l'ENSPM
Entré à Esso en 1961 comme ingénieur à la raffinerie de Port-Jérôme, il devient en 1980 directeur de cette raffinerie.
Directeur Général des Ventes et membre du Comité Consultatif d'Esso S.A.F. en 1983
Directeur Général Produits Pétroliers en 1985
Actuellement détaché à Exxon Company, International, Florham Park, New Jersey (USA).

Patrick Deveaud
Né le 13 mai 1936 à Digne
Diplômé d'études supérieures de droit et d'économie politique.
Entré en 1962 à la Banque de Paris et des Pays-Bas - devenue Banque Paribas - où il a fait toute sa carrière.
Membre du Comité Exécutif en 1982 et depuis 1986 Directeur Général Délégué de la Banque Paribas.